

ZONE DE
RECOUPEMENT

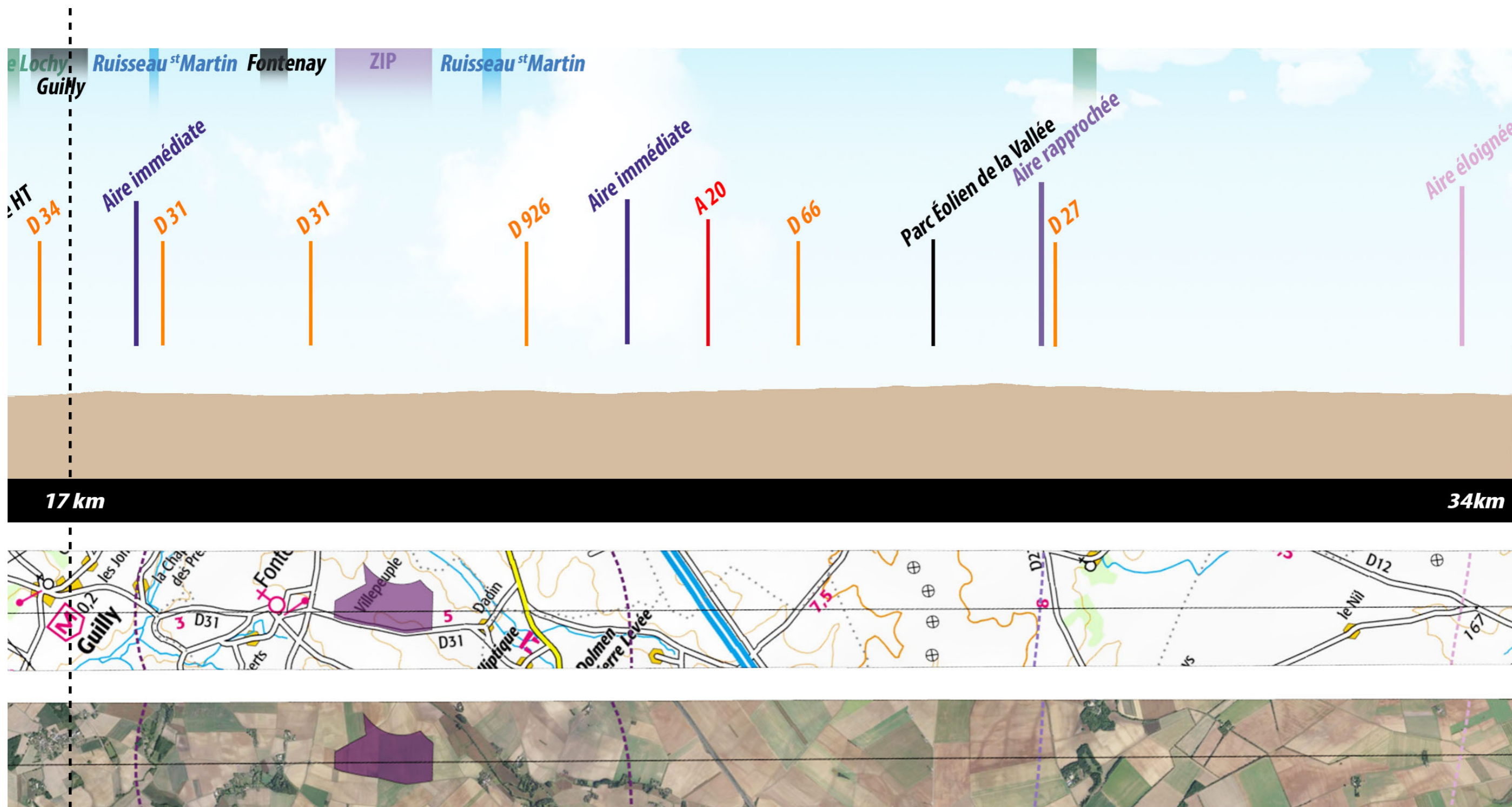
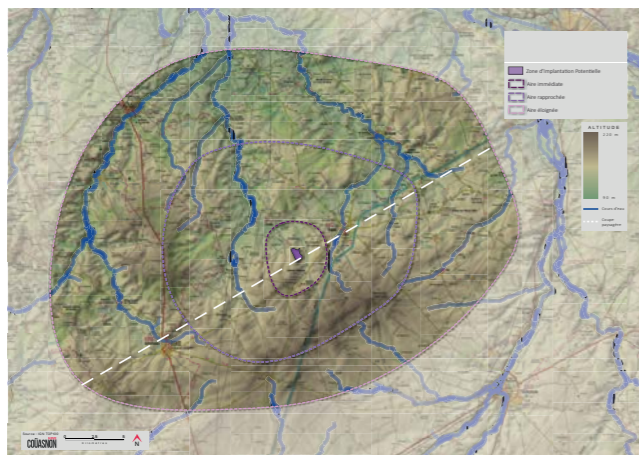
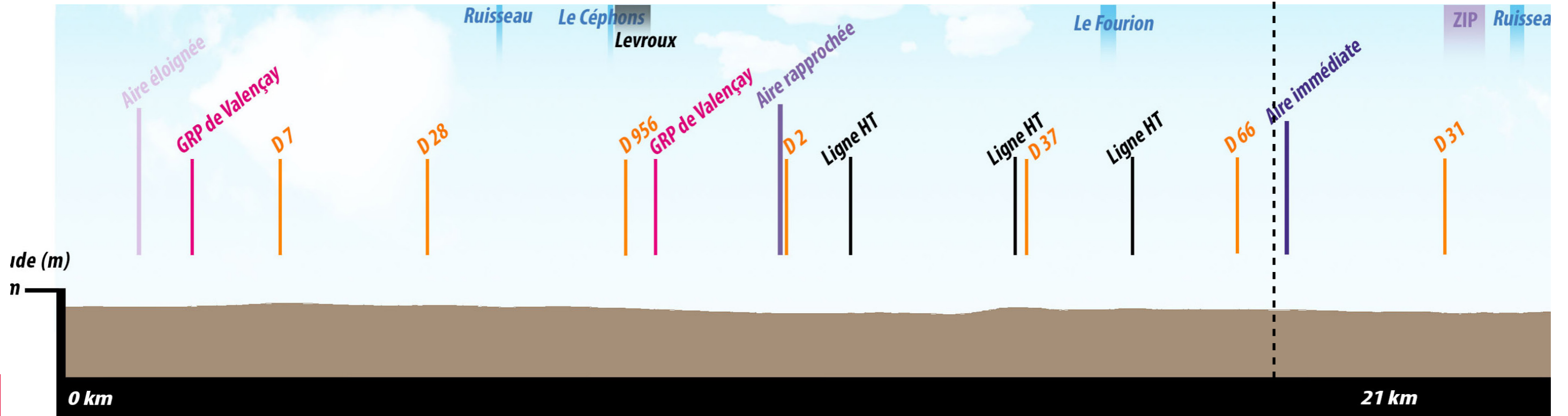


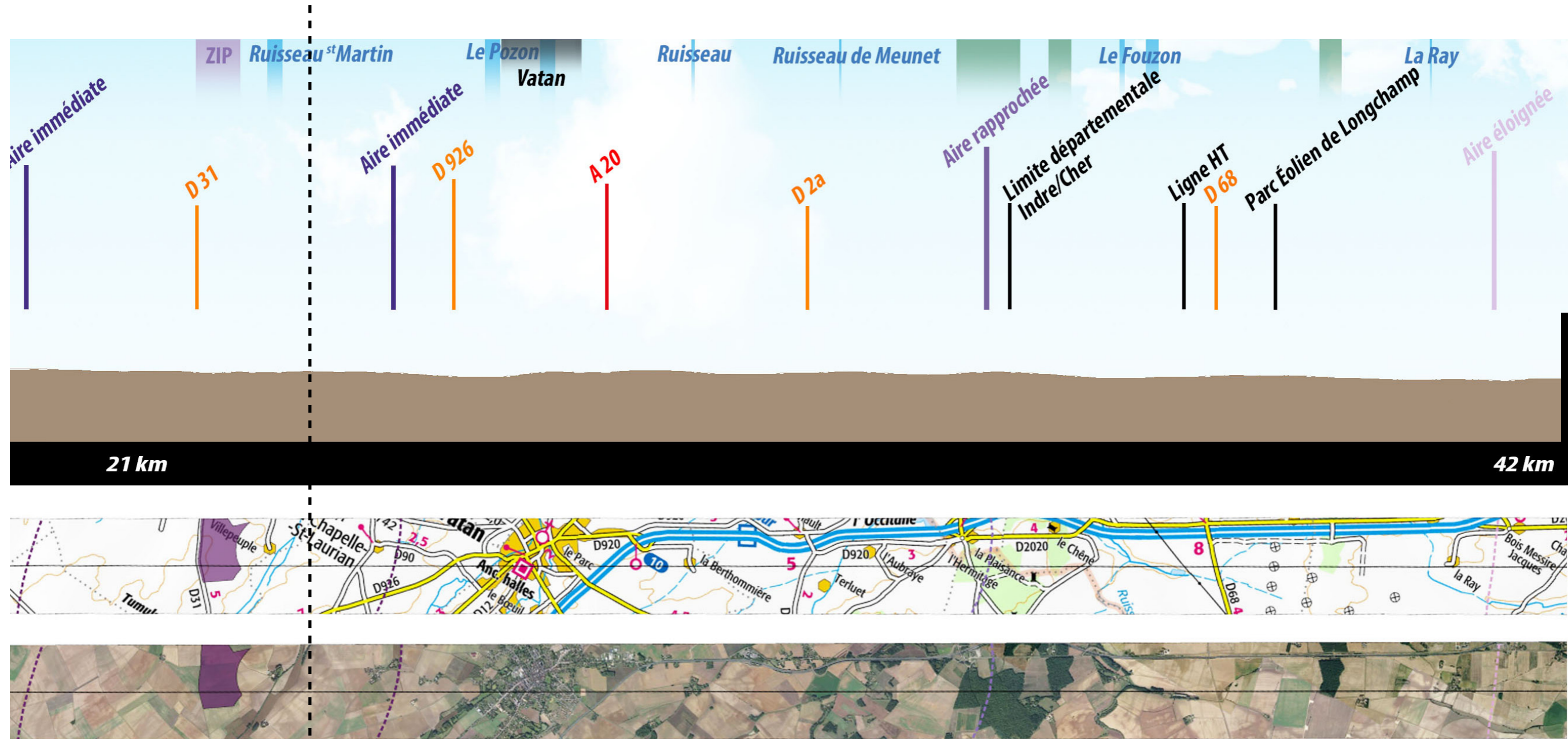
Figure 10 : Coupe paysagère A-A' (facteur d'élévation de 3 pour 1)

■ COUPE PAYSAGÈRE B - B'

ZONE DE
RECOUPEMENT



ZONE DE
RECOUPEMENT





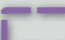
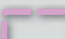
21 km

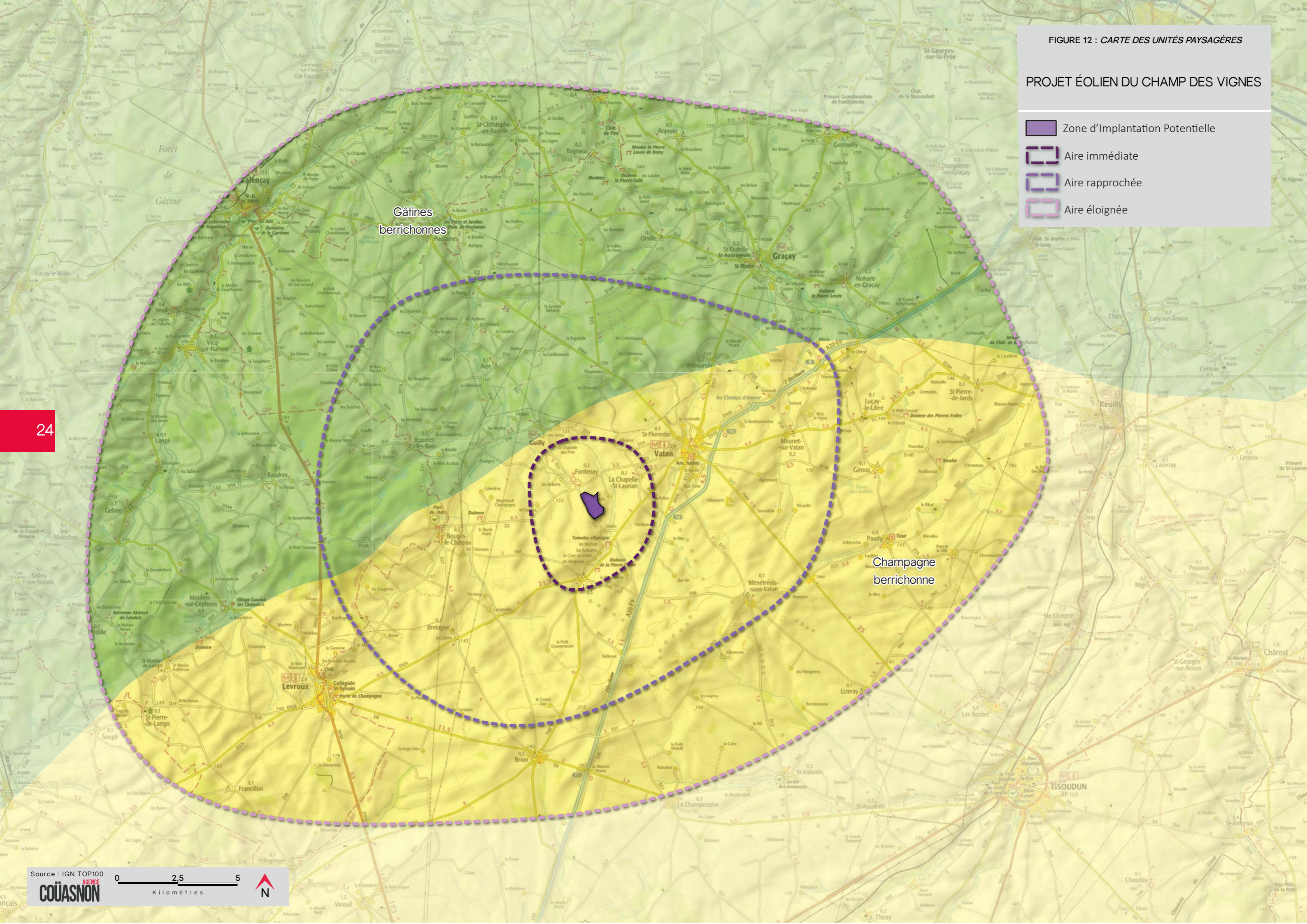
42 km

Figure 11 : Coupe paysagère B-B' (facteur d'élévation de 3 pour 1)

FIGURE 12 : CARTE DES UNITÉS PAYSAGÈRES

PROJET ÉOLIEN DU CHAMP DES VIGNES

-  Zone d'Implantation Potentielle
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée



Gâtines
berrichonnes

Champagne
berrichonne

1.2. LES GRANDES UNITÉS PAYSAGÈRES

L'aire d'étude s'inscrit sur deux départements (Indre et Cher) et est partagée en deux unités paysagères présentées dans la carte précédente :

- > au nord : les gâtines berrichonnes
- > au sud : la champagne berrichonne

Le projet éolien du Champ des Vignes s'inscrit au nord de la champagne berrichonne.

Afin de comprendre, notamment, l'organisation spatiale, le degré d'ouverture visuelle et l'implantation du bâti, un bloc diagramme a été réalisé pour chacune des unités paysagères. Il est accompagné de photographies prises sur le terrain et d'une synthèse sur la sensibilité de l'unité paysagère vis-à-vis de l'éolien.

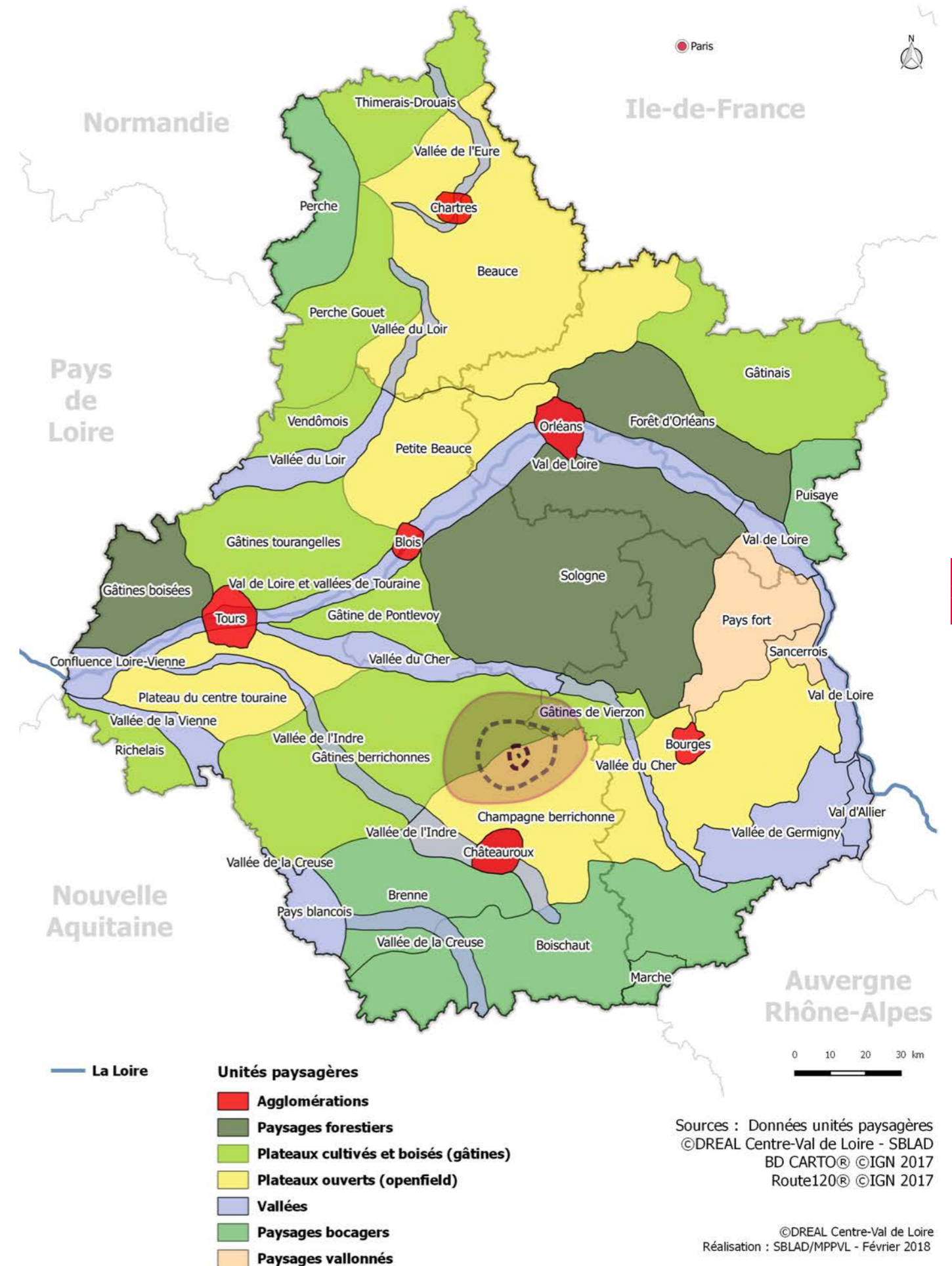


Figure 13 : Atlas des paysages de la région Centre-Val de Loire

■ GÂTINES BERRICHONNES

« Une terre qui capte les horizons.

Les structures de reliefs, même si elles ne sont pas grandiose, ne présentent jamais, ou presque, des horizons trop lointains. [...] Les jeux de reliefs, aux modelés dessinés par les cultures et rehaussés par les nombreux boisements, en permanence mettent en scène des horizons tangibles. [...] Souvent, une colline cultivée se détache sur un fond de colline boisée et donne la sensation d'un «vide» entre les deux ; un espace se soustrait à la vue, un horizon impalpable surgit.

Les motifs de la charpente géographique des Gâtines de l'Indre.

[...] De grandes structures de vallées segmentent le territoire et l'orientent insensiblement vers le nord-ouest. Sur un axe est / ouest tout d'abord, la vallée de l'Indre au sud-ouest et la vallée du Cher au nord. Ensuite sur un axe sud / nord, les vallées qui confluent vers le Cher : le Modon et son affluent au nom extraordinaire, le Traine Feuilles; le Fouzon, le Nahon qui baigne Valençay et le Renon qui prend source en limite de la Champagne et irrigue Buxeuil. Les vallées des rivières et des ruisseaux découpent le plateau originel en une trame ample [...] Des caractères de plateaux dominant autour d'Ecueillé; au sud de l'Indre, entre Azay-le-Ferron et Châtillon-sur-Indre; au nord sur le cours supérieur du Fouzon, dans le Bazellois. Des caractères de collines dominant au cœur des Gâtines, comme en éventail axé sur Valençay.

Les villes, les petits bourgs et les villages sont, à peu d'exception près, toujours situées sur un cours d'eau. La morphologie de ces centralités urbaines et historiques épouse alors de manière parfaitement «organique» les structures de relief mises en exergue par le domaine de l'eau. [...] Les exemples de ces implantations remarquables et originales sont aussi nombreux que variés, et dépendant étroitement de la morphologie de la vallée elle-même : [...] Valençay perché sur sa haute terrasse, ou la ville affirme une noblesse qui contraste beaucoup avec le calme et la modestie du Nahon.

Les forêts, comme les centralités urbaines, font partie de ces motifs de charpente paysagère un peu secondaires, mais néanmoins plus puissants que de simples motifs de détails. Il y a tout d'abord la forêt de Gâtine qui appuie et prolonge l'aura de Valençay. Il y a aussi les forêts qui ornent de manière insoupçonnable la cuesta en limite de Champagne. [...] Les forêts et les bois sont nombreux et nettement individualisés. Aussi, les lisières forestières font elles, quasi systématiquement, paie de tous les paysages de Gâtines.»¹

1 L'Atlas des Paysages de l'Indre, réalisé par l'Atelier Régional de Paysage et d'Architecture de l'Environnement Claude Chazelle et Alain Boëmare sous l'autorité de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) de l'Indre et la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) Centre

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Maillage hydrographique important et structurant
- Relief varié : alternance entre vallées /vallons et plateaux
- Boisement dense et structurant
- Habitat implanté le long des cours d'eau

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Variable : alternance de vues ouvertes et fermées par l'ondulation du relief et la trame boisée.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Le relief des gâtines berrichonnes n'offre pas de vues lointaines mais depuis les hauteurs (replats et/ ou plateaux) quelques fenêtres visuelles sont possibles en direction du site d'étude. La sensibilité de cette unité paysagère est modérée.



Photo 8 : Les espaces boisés des gâtines berrichonnes (© agence Coüasnon)



Photo 9 : Les horizons boisés sont plus ou moins lointains (© agence Coüasnon)

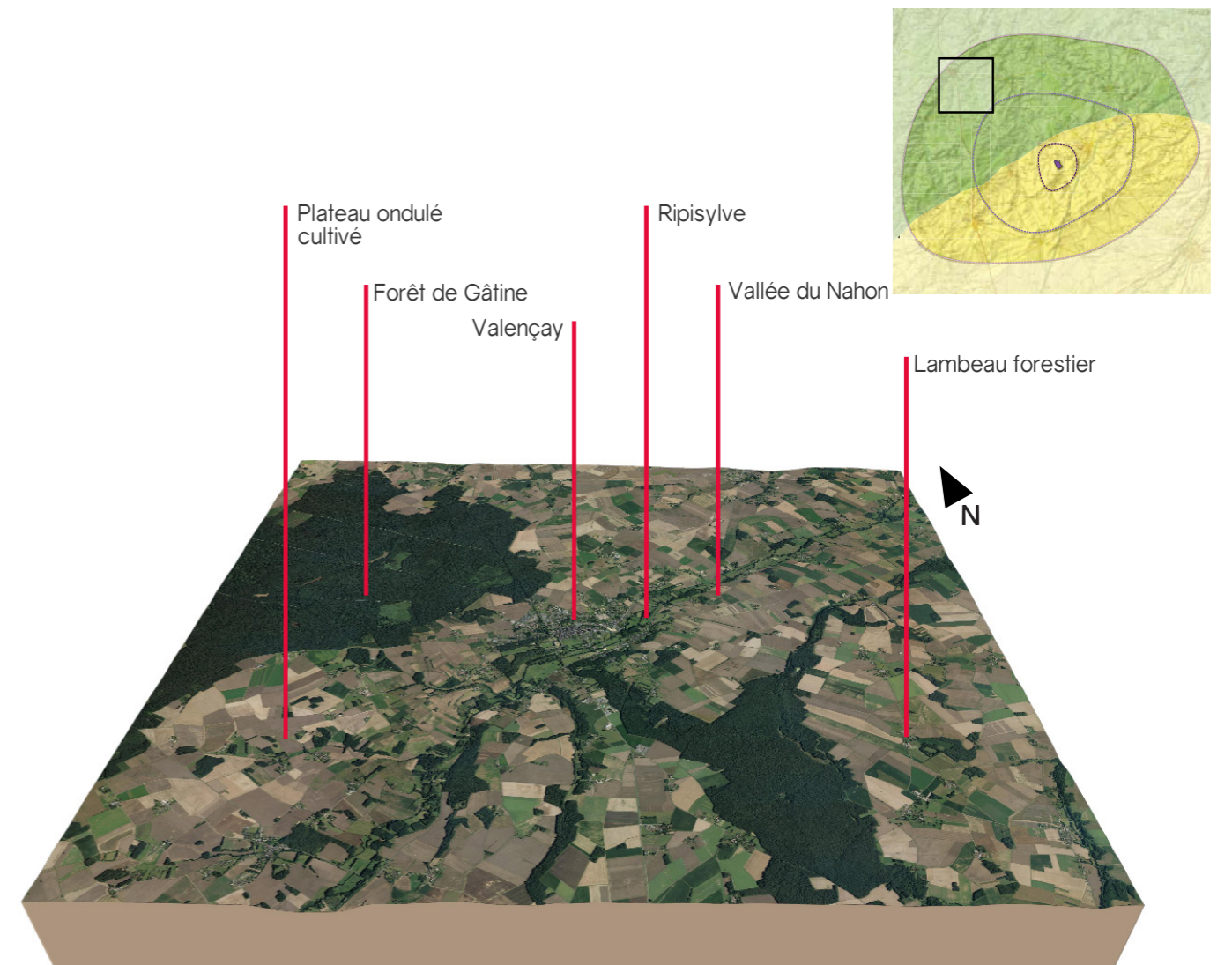


Figure 14 : Bloc diagramme des gâtines berrichonnes

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

■ CHAMPAGNE BERRICHONNE

« Un pays qui capte les météores pour en faire ses horizons.

Cette base continue drap le paysage, dresse et tend un vélum, un peu comme un halo sur lequel les terres et les météores vont se poser sans s'opposer. [...] Les horizons sont tellement lointains que, pour les animer et les faire vibrer, on ne peut guère compter sur les cultures qui s'y noient ; pas plus que l'on ne peut compter sur les cultures qui noient d'ennui le regard avant même qu'il ait pu s'élever. [...] Après les météores, seules les lisières forestières, parce qu'elles marquent les horizon d'un trait plus fort, parviennent à donner un fond aux paysages.

Les motifs de la charpente géographique de la Champagne berrichonne.

Ce plateau [de calcaire], à peine interrompu par le cours de l'Indre, à l'aval de Châteauroux, est animé, comme un océan houleux, de collines et de vallons en formes de «combes» amples et douces : aucune violence de relief, mais un caractère insoupçonnable [...].

Les routes sont assurément l'un des motifs «culturel» les plus marquants de la charpente géographique de Champagne berrichonne. [...] Aux structures de plaines; les routes les plus importantes imposent une géométrie en plan rectiligne et rayonnante alors que le relief dispose de leurs profils en long [...].

Les forêts, non seulement bornent les horizons de leurs lisières massives, mais encore «habitent» remarquablement certains territoires de la Champagne berrichonne. La taille de ces forêts ainsi que celle des clairières sont parfaitement à l'échelle du paysage de Champagne. [...]

Les structures de l'habitat les plus importantes comme Issoudum, Vatan, Levroux ainsi qu'un grand nombre de plus petites comme Biron, Linier ou Saint-Valentin se nouent sur des carrefours en étoiles aux multiples branches et se développent selon un schéma rayonnant qui tend néanmoins à se concentrer et à épouser de manière organique les structures du relief qui l'es portent. Ces villages se découvrent appuyés de bosquets et nichés subtilement au creux d'une dépression légère du relief ou sur le bord d'une confluence de vallons. [...] »¹

1 L'Atlas des Paysages de l'Indre, réalisé par l'Atelier Régional de Paysage et d'Architecture de l'Environnement Claude Chazelle et Alain Boëmare sous l'autorité de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) de l'Indre et la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) Centre

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Relief vallonné
- Habitat regroupé en villages localisés aux confins des cours d'eau et/ou des dépressions du relief
- Vaste parcellaire agricole

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Vues principalement ouvertes et ponctuellement fermées par l'ondulation du relief et la trame boisée.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET

Depuis le secteur de la champagne berrichonne les vues sont relativement dégagées. Les vues ouvertes en direction de la ZIP, située dans cette unité paysagère, sont nombreuses. Ce paysage compte de nombreux parcs éoliens, la structure ouverte des lieux étant propice à l'accueil de tels ouvrages.



Photo 10 : La douce ondulation du relief où prennent place les vastes parcelles cultivées (© agence Couïasnon)

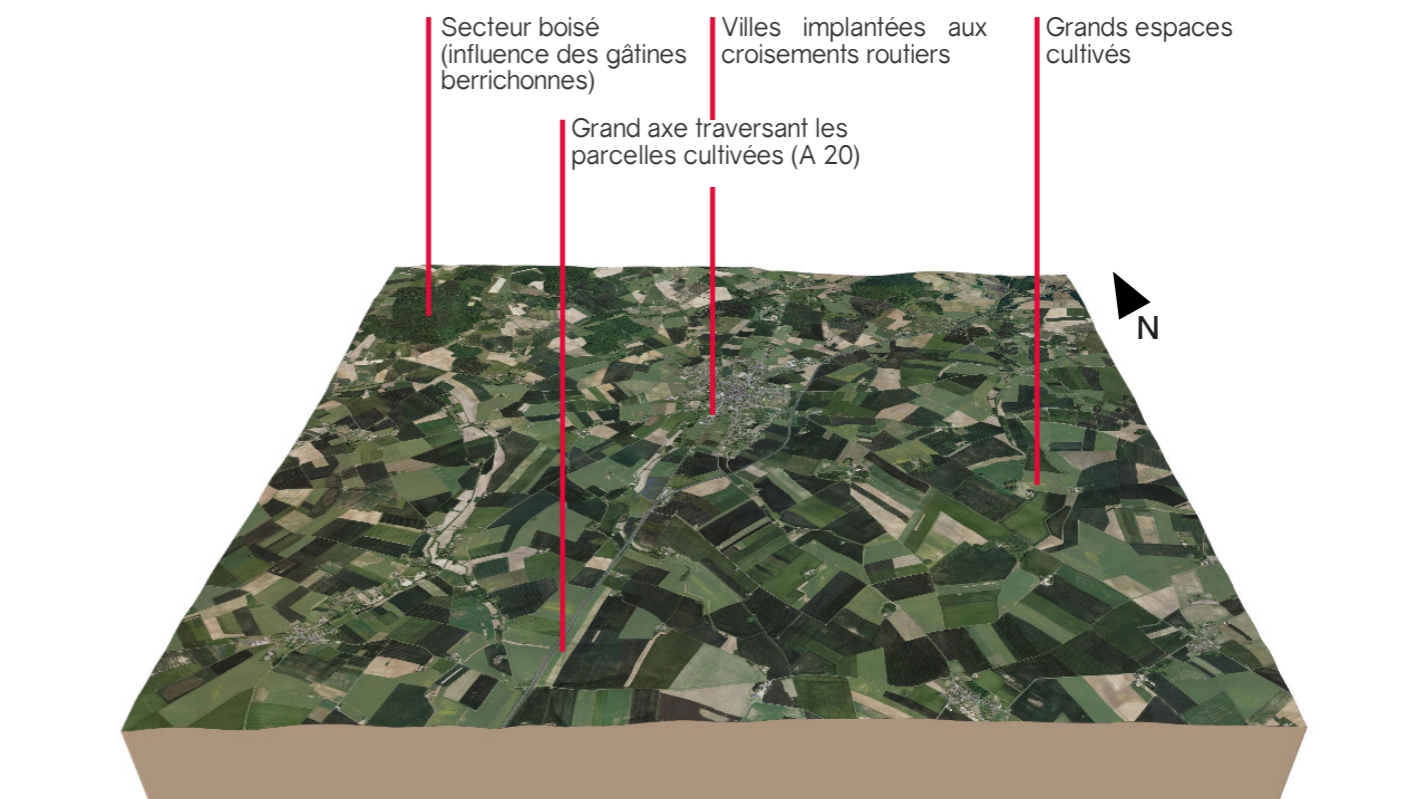


Figure 15 : Bloc diagramme de la champagne berrichonne

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



Photo 11 : Au cœur de la champagne berrichonne les parcs éoliens sont nombreux (© agence Couïasnon)

1.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

Le territoire du projet éolien est marqué par les deux unités paysagères de la champagne berrichonne et des gâtines berrichonnes qui se partagent l'aire d'étude. Des motifs paysagers variés se côtoient : vastes domaines forestiers, vallées onduyantes, vallées plus intimes, nœuds urbains... Les unités paysagères présentent une sensibilité moyenne vis-à-vis de la ZIP.

Des photomontages sont à prévoir pour juger de l'impact réel du projet. Notamment du rapport d'échelle entre le paysage et les éoliennes depuis les points culminants des plateaux.

Typologie de paysage	Sensibilité vis-à-vis du projet éolien
Champagne berrichonne	MODÉRÉE
Gâtines berrichonnes	MODÉRÉE

Figure 16 : Synthèse de la sensibilité des entités paysagères vis-à-vis du projet éolien



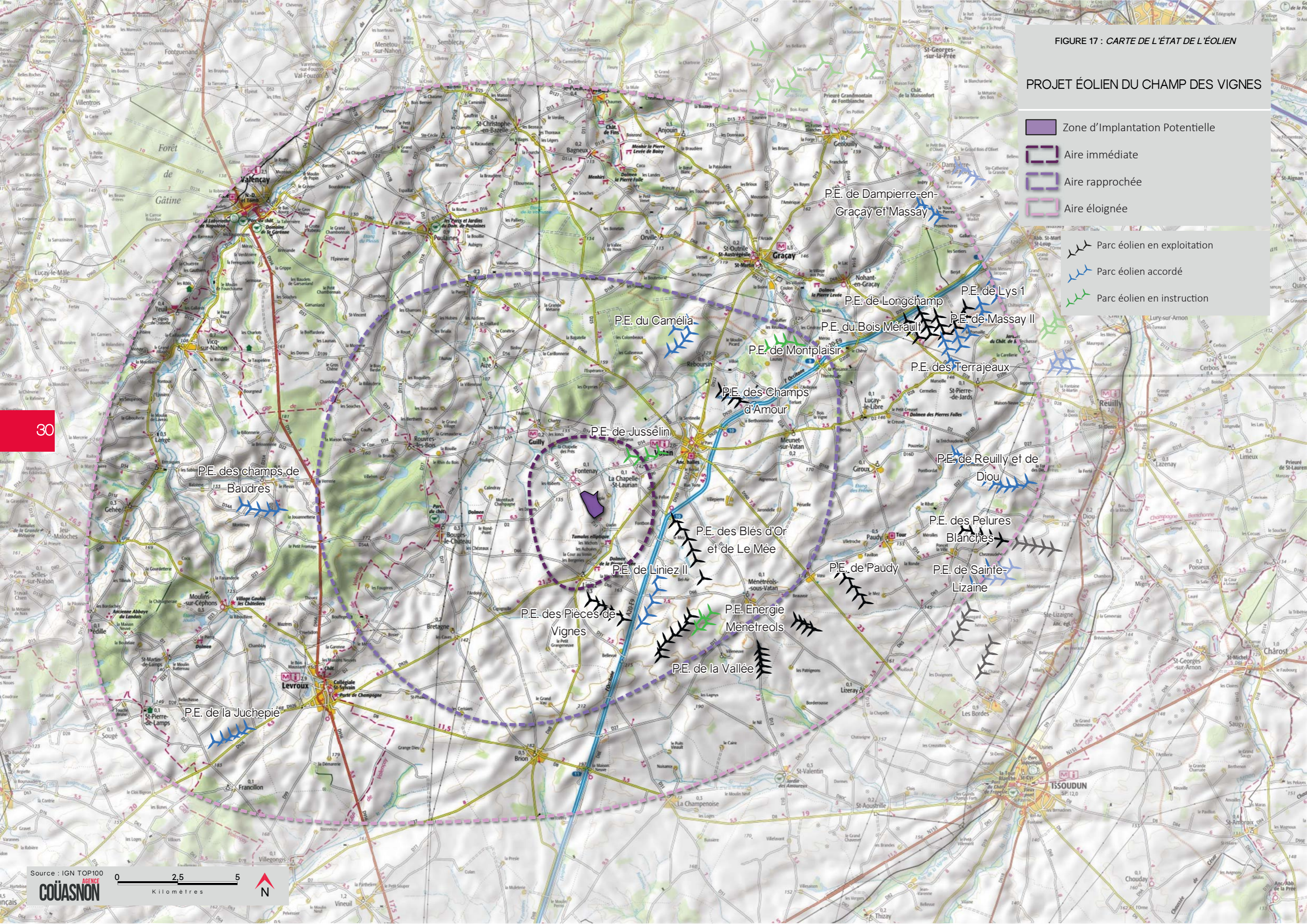
Photo 12 : Depuis les hauteurs de la butte de Levroux (© agence Couâsnon)



FIGURE 17 : CARTE DE L'ÉTAT DE L'ÉOLIEN

PROJET ÉOLIEN DU CHAMP DES VIGNES

- Zone d'Implantation Potentielle
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée
- Parc éolien en exploitation
- Parc éolien accordé
- Parc éolien en instruction



2 . LE CONTEXTE ÉOLIEN

2.1. LE SCHEMA RÉGIONAL ÉOLIEN

Les Schémas Régionaux Éoliens (SRE) établissent un ensemble de recommandations pour le développement des projets éoliens dans une région. Ils se concluent sur une liste de secteurs favorables au développement de l'éolien. Le SRE de la région Centre a été établi en 2012.

Le site d'implantation est localisé sur une zone définie comme favorable au développement de l'énergie éolienne.

Cependant, les zones favorables à l'éolien concernent des parties généralement importantes du territoire, sans qu'il soit possible, à cette échelle, de mettre en évidence de manière fine les contraintes présentes dans le secteur géographique qu'elles recouvrent. Ainsi, la présente étude s'attache à aller au-delà de cette carte pour définir la compatibilité d'accueil du territoire avec le projet.

Plus précisément, le projet est localisé dans le secteur de la Champagne berrichonne et Boischaut méridional, zone à fort potentiel de développement éolien (400MW) et la plus importante du département. Le secteur couvre un vaste territoire qui s'étire le long des limites départementales entre le Cher, le Loir-et-Cher et l'Indre. Au nord, le paysage se compose de grandes étendues cultivées permettant des vues lointaines, parsemées localement de boisements. Au sud le paysage est plus bocager, les vues sont, de fait, plus restreintes par les masses végétales mais également les ondulations du relief. À noter que le Cher crée la limite est de la zone.

Plusieurs recommandations d'aménagement sont définies pour ce secteur, à savoir :

- éviter les effets cumulés des projets ainsi que les effets de saturation visuelle ;
- densifier ou étendre les parcs déjà autorisés ;
- préserver la vallée du Cher ;
- conserver des vues dégagées depuis la tour et les abords de la cathédrale de Bourges, inscrite au patrimoine mondial de l'Humanité défini par l'UNESCO et prendre en compte les chemins de Saint-Jacques de Compostelle. À noter que les aires d'études sont en dehors de la zone de protection de la cathédrale de Bourges, classée UNESCO.
- Préserver les points d'appels visuels peuvent être signalés pour la Tour de l'abbaye de Massay, le donjon de Paudy et Bouges-le-Château, pour le secteur nord de la Champagne berrichonne.

Ces éléments seront étudiés dans les chapitres dédiés à l'habitat ou au patrimoine bâti, culturel et paysager.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

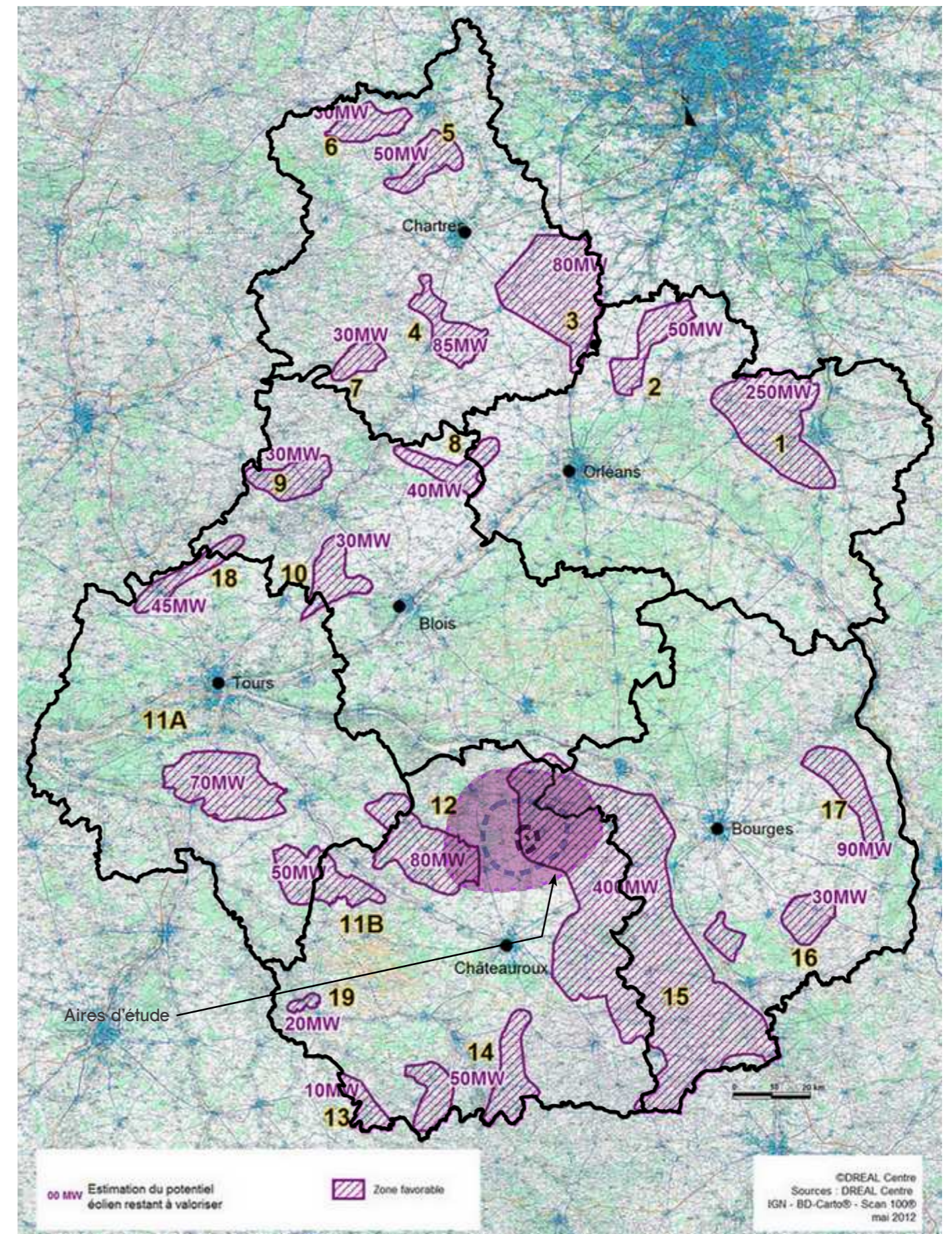


Figure 18 : Localisation du projet sur la «carte indicative des zones favorables au développement de l'énergie éolienne» extraite du l'annexe SRE Centre

2.2. LES PARCS ÉOLIENS DE L'AIRES D'ÉTUDE - EFFETS CUMULÉS

Au sein des aires d'étude, les seuls projets pouvant avoir un impact visuel lié aux effets cumulés sont les projets éoliens, en raison de leur grande taille.

Afin d'évaluer la saturation éventuelle du territoire et de composer un projet cohérent avec le paysage éolien existant, il est nécessaire de prendre en considération les possibles saturations et intervisibilités des parcs dans le paysage.

L'aire d'étude compte aujourd'hui 9 parcs construits, 9 accordés et 3 en instruction mais sans avis de la MRAE. Globalement, les parcs éoliens se concentrent sur un secteur à l'est de la ZIP. Les implantations retenues pour ces parcs sont variées : en bouquet, en ligne simple ou double. Il n'y a pas d'orientation préférentielle.

Au vu du contexte éolien, une attention particulière sera à apporter concernant les effets cumulés potentiels entre le présent projet et les parcs les plus proches (les Blés d'Or et la Mée, Liniez 2, la Vallée et Pièces de Vignes). Ainsi le projet éolien du Champ des Vignes devra être compatible avec les parcs éoliens proches, dans le choix des éoliennes et sa construction géométrique, pour créer un ensemble paysager cohérent.

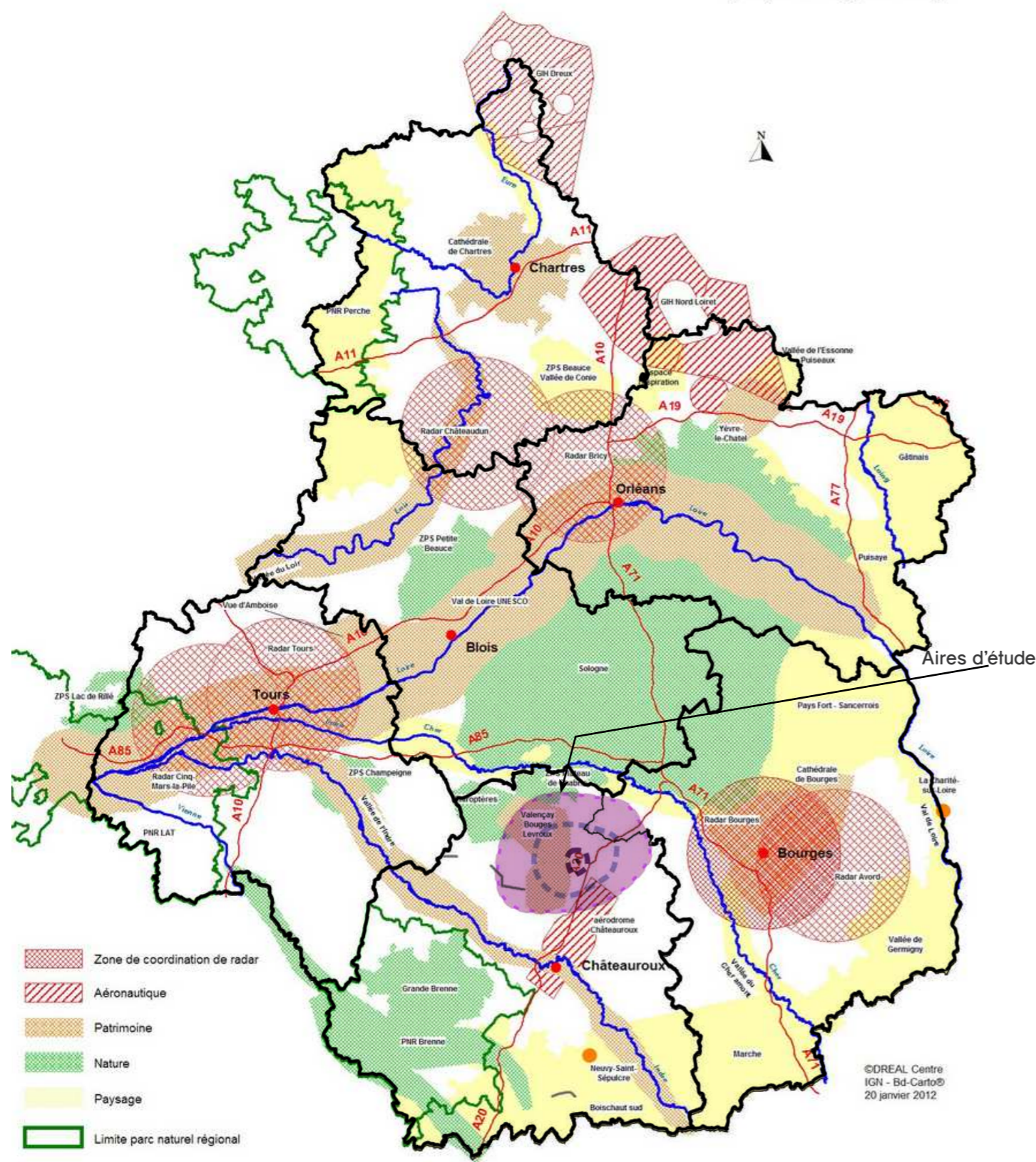


Figure 19 : Localisation du projet sur la «carte des contraintes (enjeux régionaux)» extraite de l'annexe SRE Centre

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

Dép.	Communes	Nom	Nombre d'éoliennes	Distance avec la ZIP (en km)	Etat du parc
36	VATAN	PARC EOLIEN LES BLES D'OR ET DE LE MEE	6	2,8	CONSTRUIT
36	LINIEZ	PARC EOLIEN DES PIECES DE VIGNE	5	3,4	CONSTRUIT
36	MENETREOLS-SOUS-VATAN / LIZERAY	PARC EOLIEN DE LA VALLEE	16	5,6	CONSTRUIT
36	LINIEZ	PARC EOLIEN DE LINIEZ II	5	3,5	ACCORDE
36	REBOURSIN / MEUNET-SUR-VATAN	PARC EOLIEN DES CHAMPS D'AMOUR	4	6,5	CONSTRUIT
36	REBOURSIN	PARC EOLIEN DU CAMELIA	6	6,5	ACCORDE
18	GRACAY	PARC EOLIEN DE MONTPLAISIR	4	9,1	DEPOSE SANS AVIS MRAE
36	PAUDY	PARC EOLIEN DE PAUDY	5	10,2	CONSTRUIT
36	SAINTE-LIZAIGNE	PARC EOLIEN DE SAINTE-LIZAIGNE	7	15,6	ACCORDE
36	PAUDY / DIOU / SAINTE-LIZAIGNE	PARC EOLIEN DES PELURES BLANCHES	5	15	CONSTRUIT
36	REUILLY / DIOU	PARC EOLIEN DE REUILLY ET DE DIOU	9	14,6	ACCORDE
36	SAINTE-PIERRE-DE-JARDS	PARC EOLIEN LES TERRAJEAUX	8	15,5	ACCORDE
18	NOHANT-EN-GRACAY	PARC EOLIEN DE BOIS MERAULT	3	14,7	CONSTRUIT
18	NOHANT-EN-GRACAY	PARC EOLIEN DE LONGCHAMP	4	15,4	CONSTRUIT
18	MASSAY	PARC EOLIEN DE MASSAY II	7	16	CONSTRUIT
18	MASSAY	PARC EOLIEN DE LYS I	6	17,5	ACCORDE
18	MASSAY / DAMPIERRE-EN-GRACAY	PARC EOLIEN DE DAMPIERRE-EN-GRACAY ET MASSAY	4	17,8	ACCORDE
36	SAINTE-MARTIN-DE-LAMPS	PARC EOLIEN DE LA JUHEPIE	5	16,7	ACCORDE
36	BAUDRES	PARC EOLIEN DES CHAMPS DE BAUDRES	5	12,5	ACCORDE
36	MENETREOLS-SOUS-VATAN	PARC EOLIEN ENERGIE MENETREOLS	4	6	DEPOSE SANS AVIS MRAE
36	LA CHAPPELLE-SAINT-LAURIAN	PARC EOLIEN DE LE JUSSÉLIN	4	2	DEPOSE SANS AVIS MRAE

Figure 20 : Tableau des parcs éoliens

2.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE ÉOLIEN

Le projet se situe en zone favorable au développement éolien dans le SRE Centre, dans le secteur de la Champagne berrichonne et Boischaut méridional .

L'analyse devra s'attacher à proposer une intégration paysagère de qualité, un rapport d'échelle équilibré entre les éoliennes et les vallées ainsi qu'entre les éoliennes et les silhouettes bâties.

Au vu de l'envergure des bassins visuels des projets éoliens et du contexte du territoire considéré, l'analyse s'est portée sur les trois aires d'étude simultanément. En effet, la garantie d'une étude qualitative du territoire ne peut se faire qu'à cette échelle où l'ensemble des parcs éoliens est pris en compte.

L'importance d'une implantation cohérente avec les lignes d'organisation du paysage (A 10, RD 926, ripisylve du ruisseau Saint-Martin) apparaît fondamentale pour la suite du projet.

Les sensibilités relevées dans ce présent chapitre seront à prendre en compte lors de l'élaboration des variantes et des analyses dans la partie III - Impacts paysagers.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



Photo 14 : Parc éolien de la Vallée



Photo 13 : Parc éolien des Pièces de Vignes

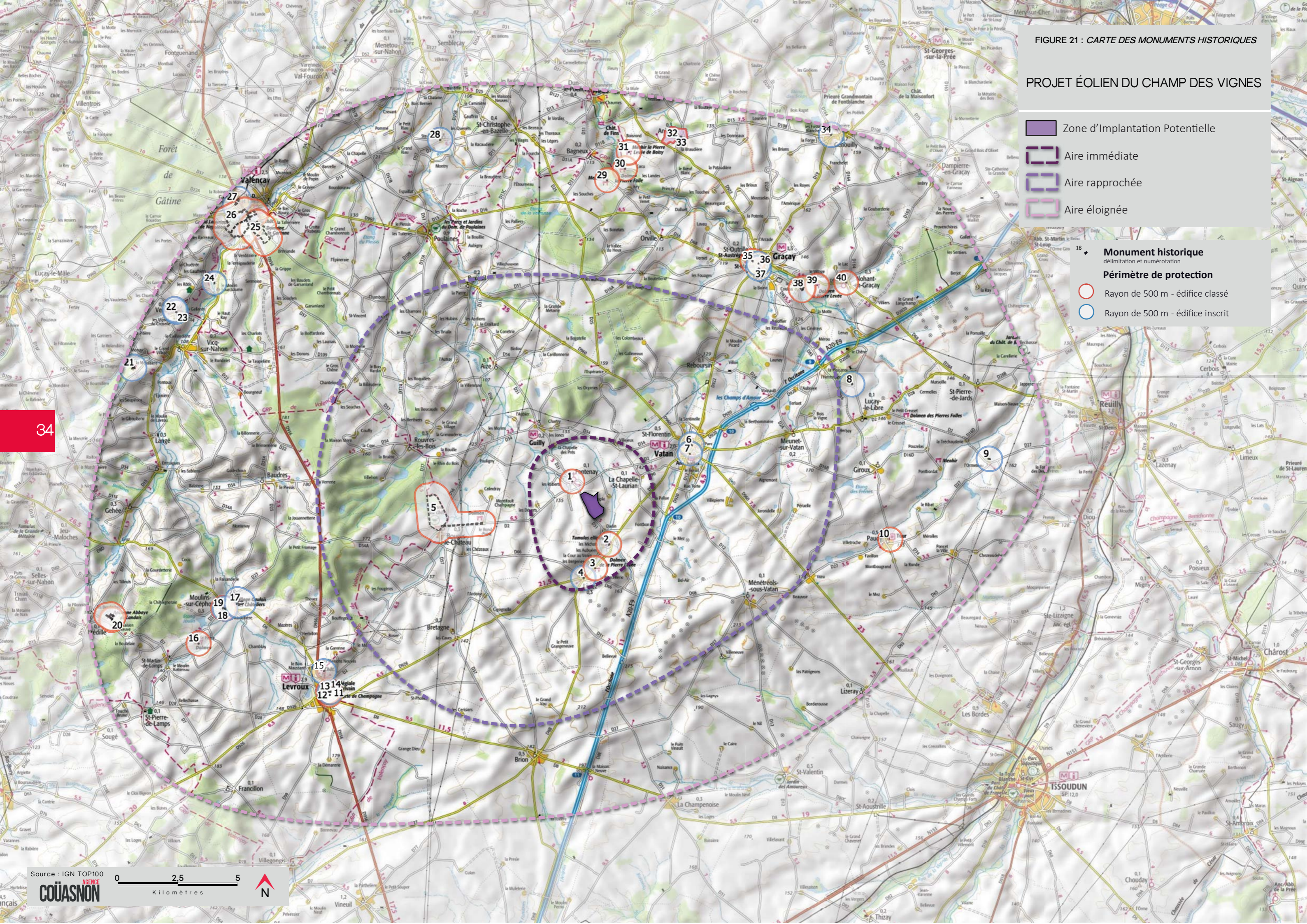


Photo 15 : Parcs éoliens en cours de construction du Bois Mérault, de Longchamp et de Massay II

FIGURE 21 : CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

PROJET ÉOLIEN DU CHAMP DES VIGNES

-  Zone d'Implantation Potentielle
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée
-  Monument historique
délimitation et numérotation
- Périmètre de protection**
-  Rayon de 500 m - édifice classé
-  Rayon de 500 m - édifice inscrit



3 . PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

3.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES

3.1.1. VISIBILITÉ DEPUIS L'ÉDIFICE PROTÉGÉ

Il est important de comprendre comment s'inscrivent les Monuments Historiques de l'aire d'étude dans leur

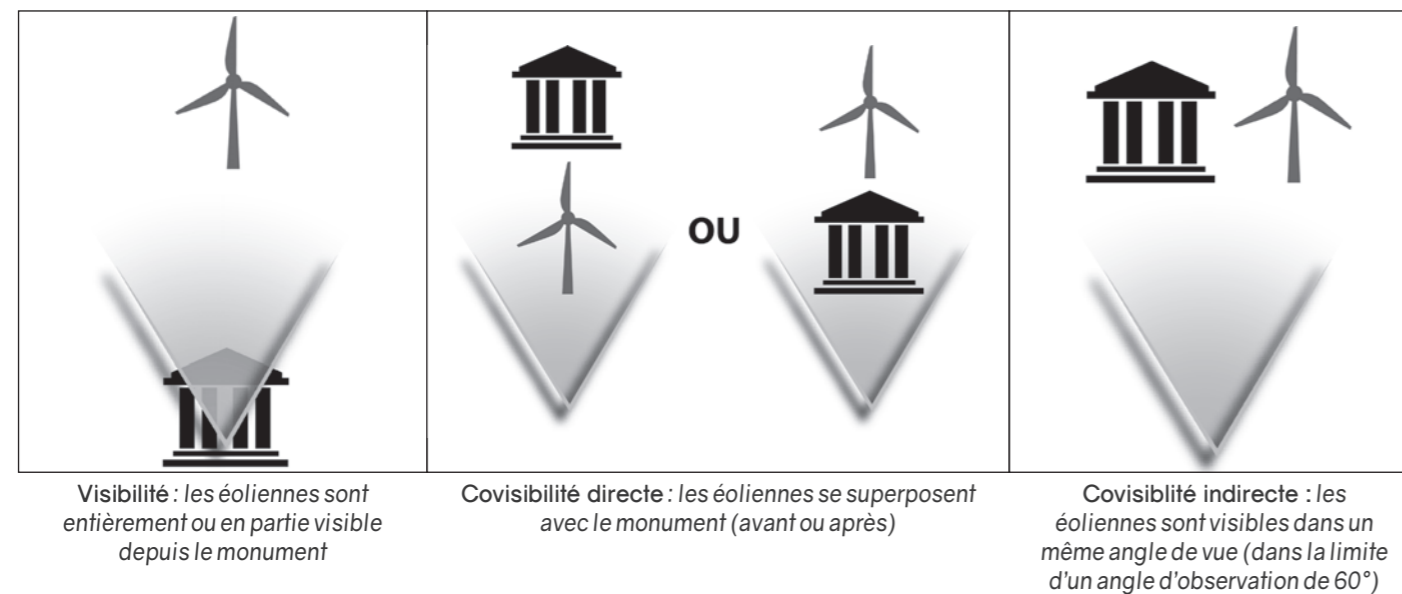


Figure 23 : Schématisation des principes de visibilité - covisibilité directe - covisibilité indirecte (© agence Coûasnon)

environnement afin de mesurer leur sensibilité vis-à-vis de l'éolien et notamment les risques de «visibilité» et de «covisibilité», directe ou indirecte, entre les monuments et les éoliennes.

La protection au titre des Monuments Historiques résulte de la loi du 31 décembre 1913 (et ses textes modificateurs, notamment la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) du 7 juillet 2016). Ce classement est maintenant régi par le titre II du livre VI du code du Patrimoine. Il existe deux cas de figure, l'inscription et le classement (ce dernier traduisant un patrimoine de plus grand intérêt), tous deux générant la servitude des abords. Le périmètre réglementaire de protection autour de tout monument historique est de 500 mètres de rayon mais certains édifices font l'objet d'un périmètre modifié dont la surface est adaptée finement au monument. L'ensemble des monuments historiques, et leur périmètre de protection, apparaît sur la carte ci-contre.

Le détail des monuments présents dans l'aire d'étude éloignée est donné ci-contre dans un tableau récapitulatif précisant notamment :

- > l'identification du monument, la commune et le degré de protection
- > la distance entre le monument et le point le plus proche de la ZIP
- > le cadre paysager de chaque édifice
- > l'ouverture pressentie des vues en direction de la ZIP

Pour ce dernier critère, l'analyse se base sur l'étude de la carte de visibilité de la ZIP, l'examen des vues potentielles à partir d'un repérage sur photo aérienne permettant de visualiser l'environnement immédiat de chaque édifice protégé ainsi que la typologie du monument. L'ensemble des vignettes est disponible en annexe du présent document.

Dès lors que les vues pressenties ne sont pas qualifiées de «fermées» (ligne surlignée en bleu dans le tableau), une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :

- > un repérage sur photo aérienne avec un cône illustrant l'emprise visuelle maximale de la ZIP ;
- > des photographies issues de la campagne terrain ;
- > une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.

N°	COMMUNE	DÉPARTEMENT	NOM	PROTECTION	TYPE DE PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESSENTIE DE LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
8	Luçay-le-Libre	INDRE	Château du Coudray	inscrit	R500	11,48526	Bordé en nord par un vaste boisement et au sud par des bosquets	En ZVI	Vue potentiellement ouvertes en bordure du domaine
9	Reuilly	INDRE	Château de L'Ormeteau et tour isolée	inscrit	R500	16,2	Entouré de son parc boisé	Hors ZVI	Vue fermée par les boisements environnants
10	Paudy	INDRE	Tour de l'ancien château	classé	R500	12,00631	Au nord du village de Paudy	En ZVI	Vue potentiellement ouverte
11	Levroux	INDRE	Porte de Champagne	classé	R500	13,2	Au cœur de la ville de Levroux	En ZVI	Vue fermée par la trame bâtie
12	Levroux	INDRE	Statue du Berger allongé (ou Berger couché sur le ventre)	inscrit	R500	13,1	Au cœur de la ville de Levroux	En ZVI	Vue fermée par la trame bâtie
13	Levroux	INDRE	Collégiale Saint-Sylvain	classé	R500	13,1	Au cœur de la ville de Levroux	En ZVI	Vue fermée par la trame bâtie
14	Levroux	INDRE	Maison de bois	classé	R500	13,2	Au cœur de la ville de Levroux	En ZVI	Vue fermée par la trame bâtie
15	Levroux	INDRE	Restes du château de Levroux	inscrit	R500	12,8437	Au nord de la ville de Levroux, entouré par un bosquet peu dense	En ZVI	Vue potentiellement ouverte
16	Moulins-sur-Céphons	INDRE	Dolmen et Cromlech de "La Pierre"	classé	R500	17,07193	En bordure du hameau de la Pierre, dans un champ cultivé	En ZVI	Vue potentiellement ouverte
17	Moulins-sur-Céphons	INDRE	Camp préhistorique	inscrit	R500	14,9	Non identifiable paysagèrement, il est constitué de plusieurs parcelles agricoles	Hors ZVI	Vue fermée par le relief
18	Moulins-sur-Céphons	INDRE	Eglise Saint-Pierre	inscrit	R500	15,5	Au centre du village de Moulins-sur-Céphons	Hors ZVI	Vue fermée par le relief
19	Moulins-sur-Céphons	INDRE	Motte féodale	classé	R500	15,6	Au centre du village de Moulins-sur-Céphons	Hors ZVI	Vue fermée par le relief
20	Frédille, Levroux (anciennement Saint-Martin-de-Lamps)	INDRE	Restes de l'Abbaye du Landais	classé et inscrit	R500	20,2	À l'ouest du bois de la Ferrière	Hors ZVI	Vue fermée par le relief et le vaste bois de la Ferrière
21	Vicq-sur-Nahon	INDRE	Château de la Moustière	inscrit	R500	19,4	Entouré de son parc boisé	Hors ZVI	Vue fermée par le relief et la végétation
22	Veuil	INDRE	Église	inscrit	R500	18,5	Au cœur de la trame bâtie du village de Veuil	Hors ZVI	Vue fermée par le relief et la trame bâtie

Figure 22 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 1/3

N°	COMMUNE	DÉPARTEMENT	NOM	PROTECTION	TYPE DE PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESENTIE DE LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
23	Veuil	INDRE	Château de Veuil	inscrit	R500	18,6	Au cœur de la trame bâtie du village de Veuil	Hors ZVI	Vue fermée par le relief et la trame bâtie
24	Veuil	INDRE	Château de la tour du Breuil (Chapelle)	inscrit	R500	17,6	S'insère dans la vallée du Nahon	Hors ZVI	Vue fermée par le relief et la végétation
25	Valençay	INDRE	Rendez-vous de chasse de La Garenne, au parc de Chantemerle	classé	R500	17,3	Se situe dans la forêt de Garsanland	Hors ZVI	Vue fermée par la végétation (forêt de Garsanland)
26	Valençay	INDRE	Domaine du Château de Valençay et son parc	classé	R500	18	Au sud de la ville de Valençay	Partiellement en ZVI	Vue potentiellement fermée par le relief et la végétation (forêt de Garsanland)
27	Valençay	INDRE	Gare	inscrit	R500	18,8	Au nord de la ville de Valençay	En ZVI	Vue fermée par la trame bâtie
28	Val-Fouzon	INDRE	Ancienne église	inscrit	R500	15,9	Au cœur du petit village de Sainte-Cécile	En ZVI	Vue fermée par la trame bâtie et les boisements
29	Bagneux	INDRE	2 menhir à Tréfoux, lieu dit les bruyères	classé	R500	13,0	Au cœur d'un bosquet non loin de la vallée Fouzon	Hors ZVI	Vue fermée par la végétation
30	Bagneux	INDRE	Dolmen dit "La Pierre couverte de Bué"	classé	R500	13,5	Au cœur d'un bosquet non loin de la vallée Fouzon	Hors ZVI	Vue fermée par la végétation
31	Bagneux	INDRE	Menhir dit "La Pierre levée de Boisy ou de Bellevue"	classé	R500	14,2	Dans une parcelle agricole, à proximité de boisements et de la vallée du Fouzon	Hors ZVI	Vue fermée par la végétation
32	Anjouin	INDRE	Château de la Motte d'Anjouin	inscrit	PDA	15,1	Au centre du village d'Anjouin	Hors ZVI	Vue fermée par la trame bâtie et le relief
33	Anjouin	INDRE	Eglise Saint-Martin	classé	R500	15,1	Au centre du village d'Anjouin	Hors ZVI	Vue fermée par la trame bâtie et le relief
34	Genouilly	CHER	Eglise Saint-Symphorien	Inscrit	R500	17,8	Au centre du village de Genouilly	Hors ZVI	Vue fermée par la trame bâtie et le relief
35	Saint-Outrille	CHER	Collégiale Saint-Austrégésile	Classé	R500	11,6	Au centre de la ville de Graçay	En ZVI	Vue fermée par la trame bâtie
36	Graçay	CHER	Prieuré Saint-Martin	Partiellement Inscrit	R500	11,6	Au centre de la ville de Graçay	En ZVI	Vue fermée par la trame bâtie
37	Graçay	CHER	Eglise Notre-Dame	Inscrit	R500	11,47008	Au centre de la ville de Graçay	En ZVI	Vue potentiellement ouverte

Figure 24 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 2/3

N°	COMMUNE	DÉPARTEMENT	NOM	PROTECTION	TYPE DE PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESENTIE DE LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
38	Graçay	CHER	Château de Coulon (château, terrasse, pigeonnier, moulin et presbytère)	Classé et inscrit	R500	12,0	Au sud du bourg des Villaines, au cœur d'un domaine boisé	Hors ZVI	Vue fermée par le relief et la végétation, dans la vallée du Fouzon
39	Graçay	CHER	Dolmen, dit "la Pierre Levée" ou "la Grosse Pierre"	Classé	R500	12,55409	Au centre d'une parcelle cultivée	En ZVI	Vue ouverte
40	Nohant-en-Graçay	CHER	Eglise Saint-Martin	Partiellement classé	R500	13,5	Au centre du village de Nohant-en-Graçay	En ZVI	Vue fermée par la trame bâtie

Figure 25 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 3/3

■ MH 8 - CHÂTEAU DU COUDRAY // LUÇAY-LE-LIBRE // 11.5 KM DE LA ZIP



Photo 16 : Les abords du château sont entourés de bois et bosquets (© agence Coûasnon)

Degré d'ouverture sur le paysage : Depuis les abords du château les vues en direction de la ZIP sont fermées par la végétation, y compris en saison hivernale. En effet, le château du Coudray s'insère au sud-est d'un vaste bois situé au nord de Luçay-le-Libre. De plus, de petits bosquets se positionnent entre ce domaine et le village de Luçay-le-Libre, fermant les perceptions vers l'ouest et le sud.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

■ MH 10 - TOUR DE L'ANCIEN CHÂTEAU // PAUDY // 12 KM DE LA ZIP

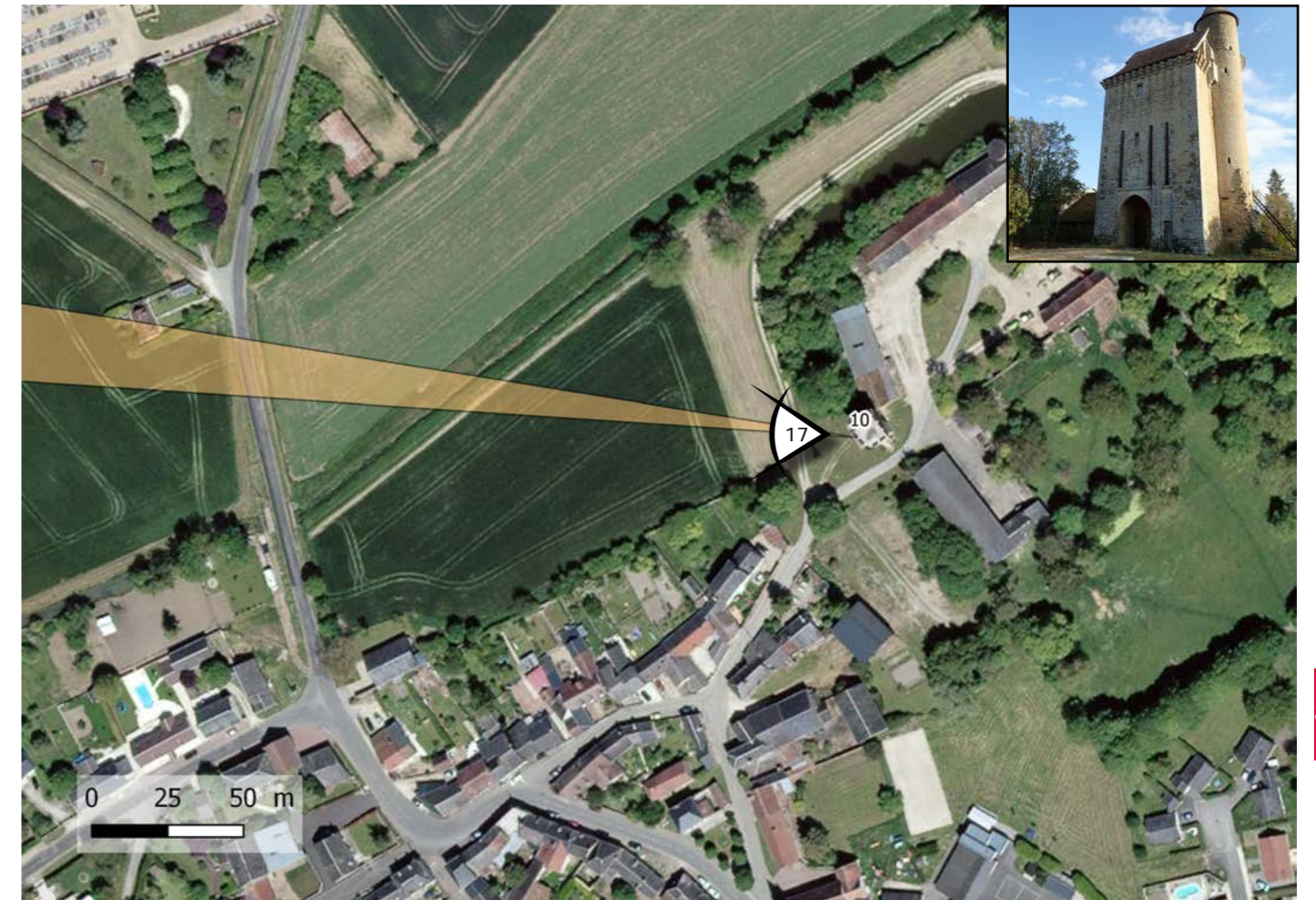


Photo 17 : Vue en direction de la ZIP depuis le pied de la tour de l'ancien château (© agence Coûasnon)

Degré d'ouverture sur le paysage : Le monument protégé est situé au cœur du village de Paudy. Il est entouré par des bosquets relativement minces. Une seule percée visuelle est présente depuis les abords de la tour et c'est dans cette trouée que prend place la ZIP. Cependant à cette distance, la prégnance visuelle de cette dernière est faible. À noter que cette tour n'est pas accessible au public, il n'y a de perception depuis les hauteurs de la tour.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

■ MH 15 - RESTES DU CHÂTEAU DE LEVROUX // LEVROUX // 12.8 KM DE LA ZIP

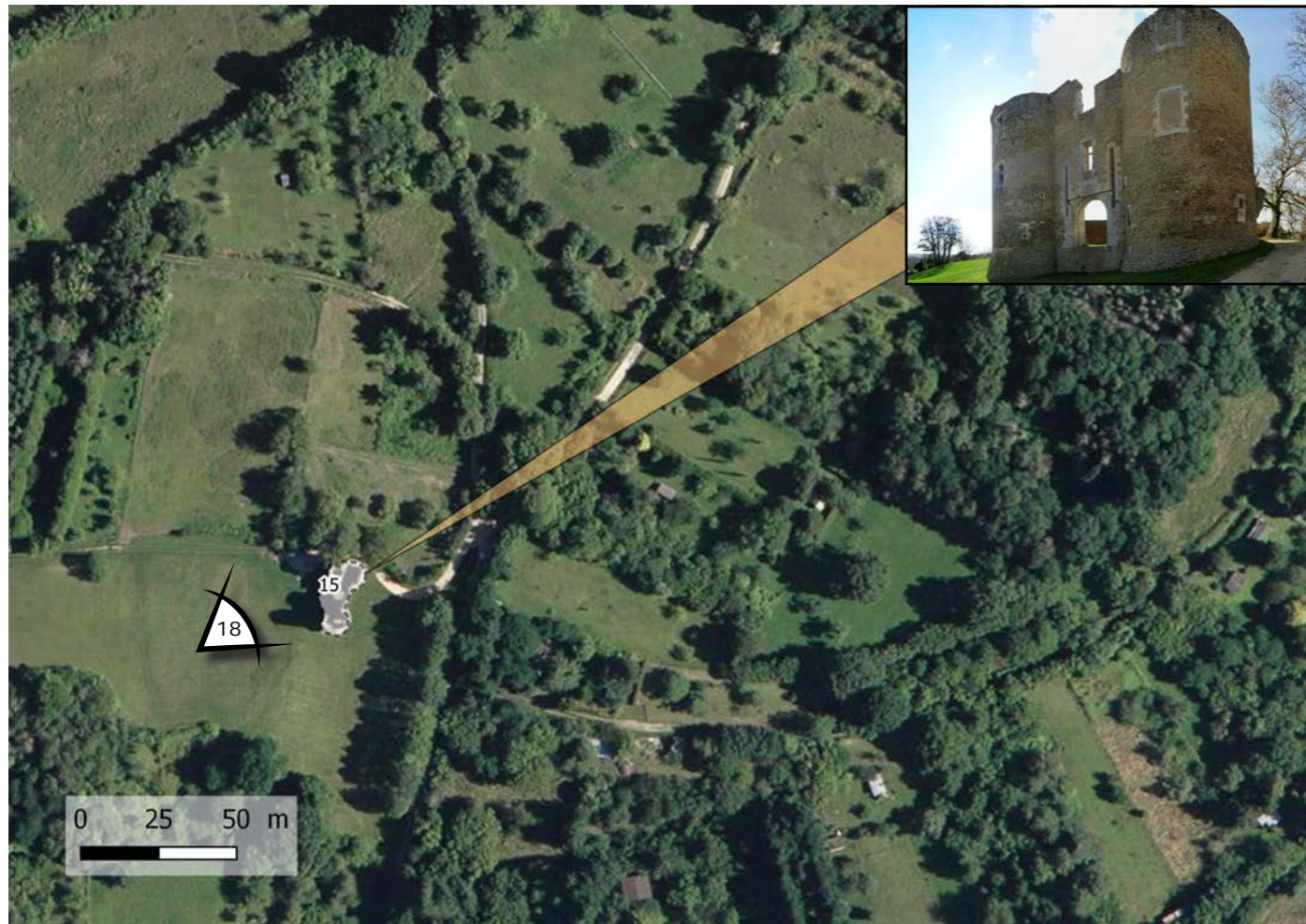


Photo 18 : Les ruines du châteaux de Levroux se situent dans une vaste clairière (© agence Coüasnon)

Degré d'ouverture sur le paysage : Les ruines du château de Levroux se positionnent au sommet d'une butte boisée où passe le GRP de Valençay. Une grande clairière se déploie à l'ouest et au sud des vestiges du château. La ZIP est quand à elle située au nord-est de cette butte. Les éléments boisés à proximité des ruines ferment les vues en direction de la ZIP.

■ MH 16 - DOLMEN ET CROMLECH DE «LA PIERRE» // MOULINS-SUR-CÉPHONS // 17.1 KM DE LA ZIP



Photo 19 : Vue en direction de la ZIP depuis les abords du dolmen (© agence Coüasnon)

Degré d'ouverture sur le paysage : Depuis les abords du dolmen, situé en hauteur au sein d'une parcelle cultivée, les vues sont ouvertes et la ZIP prend place à gauche de la peupleraie (ripisylve du Lamps). À noter qu'à cette distance (17,1 km) la prégnance visuelle de la ZIP est très faible.

■ MH 26 - DOMAINE DU CHÂTEAU DE VALENÇAY ET SON PARC // VALENÇAY // 18 KM DE LA ZIP



Photo 20 : Entrée du château de Valençay (© agence Coüasnon)

Degré d'ouverture sur le paysage : Le château de Valençay prend place sur les hauteurs du versant du Nahon. La cour centrale, et son jardin en belvédère, s'ouvre en direction de la ZIP. Depuis le sud du jardin, la vallée du Nahon apparaît au premier plan et la forêt de Garsanland habille l'arrière-plan.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



Photo 21 : La cours centrale du château (© agence Coüasnon)



Photo 22 : Depuis le belvédère faisant face au château... (© agence Coüasnon)



Photo 23 : ...les perceptions sont longues en direction du sud-ouest (© agence Coüasnon)



Photo 24 : Vue depuis les étages, face à la cour centrale, en direction de la ZIP (© agence Coüasnon)

■ MH 37 - ÉGLISE NOTRE-DAME // GRAÇAY // 11.5 KM DE LA ZIP



Photo 25 : Depuis la place de l'église des vues lointaines sont présentes (© agence Coüasnon)

Degré d'ouverture sur le paysage : Depuis les abords de l'église des perceptions longues sont possibles, partiellement tronquées par la trame bâtie. Des vues en direction de la ZIP sont ainsi relevées, bien qu'à cette distance sa prégnance visuelle est faible.

COÜASNON > VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

■ MH 39 - DOLMEN DE LA PIERRE LEVÉE OU LA GROSSE PIERRE // GRAÇAY // 12.6 KM DE LA ZIP

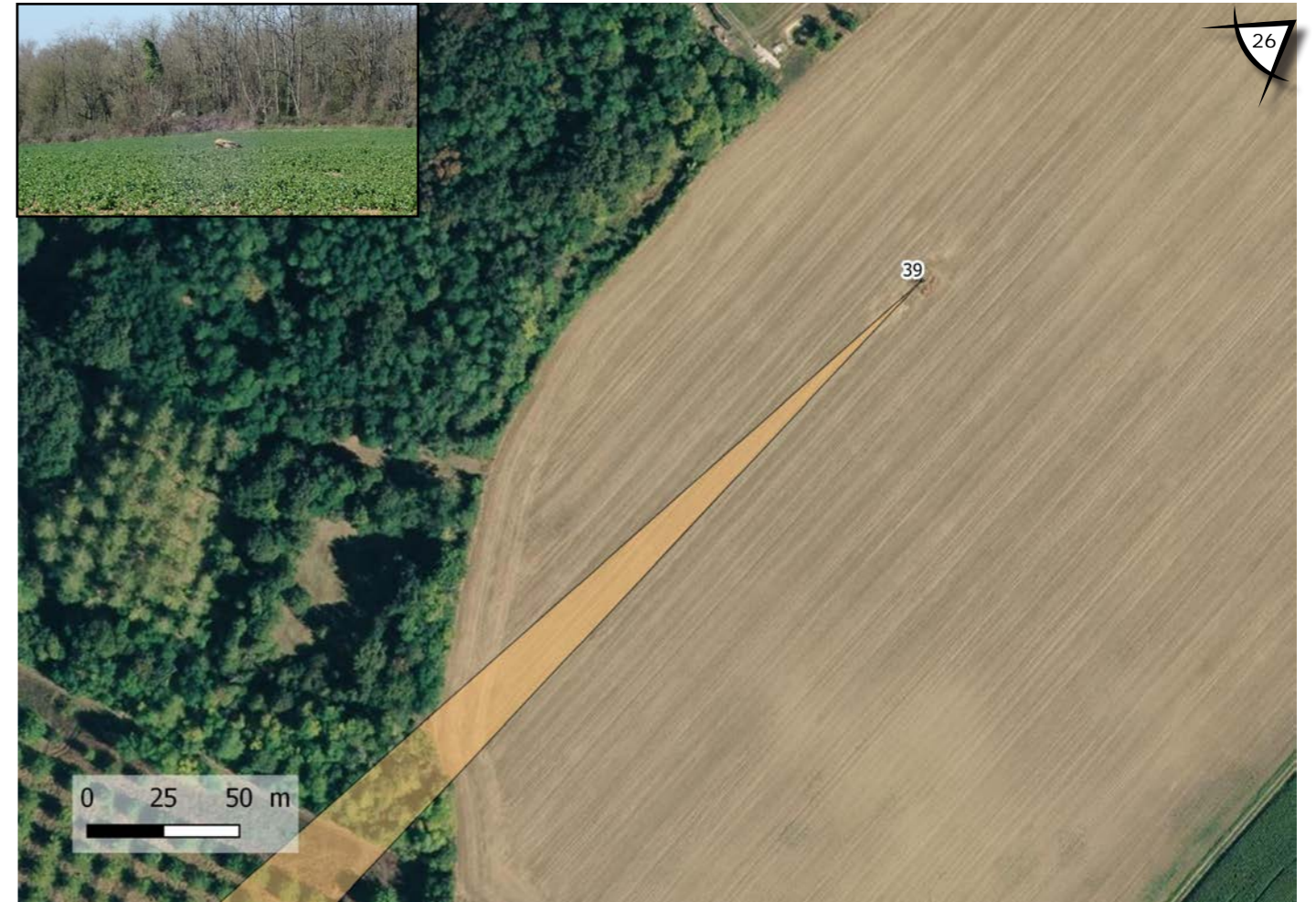


Photo 26 : Vue en direction de la ZIP depuis les abords du dolmen (© agence Coüasnon)

Degré d'ouverture sur le paysage : Ce dolmen est situé dans une parcelle agricole, le long de la RD 68. Depuis les abords de ce patrimoine protégé les perceptions sont longues en direction de la ZIP qui prend place sur la ligne d'horizon lointaine.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

3.1.2. COVISIBILITÉ AVEC L'ÉDIFICE PROTÉGÉ

La covisibilité (directe ou indirecte) s'évalue par l'impact potentiel d'un parc éolien sur un monument protégé depuis l'aire de mise en valeur¹ du monument. Les édifices concernés sont principalement des églises dont le clocher constitue un élément identifiable dans le paysage et qui émerge régulièrement des silhouettes de bourgs. La concurrence visuelle avec des éoliennes peut alors être impactante dans la lecture du paysage. Cette situation peut également s'observer pour des abbayes, des châteaux ou tout autre élément bâti dont la silhouette est suffisamment importante pour être identifiable dans le paysage.

■ MH 13 - COLLÉGIALE SAINT-SYLVAIN ET MH 15 RESTES DU CHÂTEAU DE LEVROUX// LEVROUX



Photo 27 : La RD 28 traverse de vastes étendues cultivées le long de points hauts (© agence Coüasnon)



Photo 28 : Depuis la RD 926, plus fréquentée que la RD 28, la silhouette de la ville de Levroux est visible (© Enercon)

Depuis les départementales à l'ouest et au sud-ouest de Levroux, la ZIP est visible en arrière-plan des silhouettes des ruines du château de Levroux et de la collégiale stSylvain. Les parcs en activité des Pièces de Vignes, de la Vallée, des Blés d'Or et de la Mée sont également visibles dans le lointain, dans la même direction que la ZIP.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

¹ L'aire de mise en valeur d'un monument correspond à la zone où l'édifice, ou une partie de l'édifice, est visible et identifiable. Par exemple, dans le cas d'une église protégée, une route panoramique présentant une vue plongeante sur une silhouette de bourg depuis laquelle le clocher émerge fait partie de l'aire de mise en valeur de l'église. Un monument peut avoir une aire de mise en valeur de plusieurs kilomètres.

■ MH 37 - ÉGLISE NOTRE-DAME // GRAÇAY



Photo 29 : La RD 19 menant à la ville de Graçay (© agence Coüasnon)

La RD 19 mène de façon rectiligne sur la ville de Graçay. Le clocher de l'église Notre-Dame se détache de la silhouette de la ville. La ZIP s'affiche à l'arrière-plan de ce clocher.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ

N°	COMMUNE	DÉPARTEMENT	NOM	PROTECTION	TYPE DE PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	SYNTHÈSE VISIBILITÉS	SYNTHÈSE COVISIBILITÉS
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
8	Luçay-le-Libre	INDRE	Château du Coudray	inscrit	R500	11,5	Bordé en nord par un vaste boisement et au sud par des bosquets	Nulle	Nulle
9	Reuilly	INDRE	Château de L'Ormeteau et tour isolée	inscrit	R500	16,2	Entouré de son parc boisé	Nulle	Nulle
10	Paudy	INDRE	Tour de l'ancien château	classé	R500	12,0	Au nord du village de Paudy	Très faible	Nulle
11	Levroux	INDRE	Porte de Champagne	classé	R500	13,2	Au cœur de la ville de Levroux	Nulle	Nulle
12	Levroux	INDRE	Statue du Berger allongé (ou Berger couché sur le ventre)	inscrit	R500	13,1	Au cœur de la ville de Levroux	Nulle	Nulle
13	Levroux	INDRE	Collégiale Saint-Sylvain	classé	R500	13,1	Au cœur de la ville de Levroux	Nulle	Faible
14	Levroux	INDRE	Maison de bois	classé	R500	13,2	Au cœur de la ville de Levroux	Nulle	Nulle
15	Levroux	INDRE	Restes du château de Levroux	inscrit	R500	12,8	Au nord de la ville de Levroux, entouré par un bosquet peu dense	Nulle	Faible

Figure 26 : Synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 1/3

N°	COMMUNE	DÉPARTEMENT	NOM	PROTECTION	TYPE DE PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	SYNTHÈSE VISIBILITÉS	SYNTHÈSE COVISIBILITÉS
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
16	Moulins-sur-Céphons	INDRE	Dolmen et Cromlech de "La Pierre"	classé	R500	17,1	En bordure du hameau de la Pierre, dans un champ cultivé	Très faible	Nulle
17	Moulins-sur-Céphons	INDRE	Camp préhistorique	inscrit	R500	14,9	Non identifiable paysagèrement, il est constitué de plusieurs parcelles agricoles	Nulle	Nulle
18	Moulins-sur-Céphons	INDRE	Eglise Saint-Pierre	inscrit	R500	15,5	Au centre du village de Moulins-sur-Céphons	Nulle	Nulle
19	Moulins-sur-Céphons	INDRE	Motte féodale	classé	R500	15,6	Au centre du village de Moulins-sur-Céphons	Nulle	Nulle
20	Frédille, Levroux (anciennement Saint-Martin-de-Lamps)	INDRE	Restes de l'Abbaye du Landais	classé et inscrit	R500	20,2	À l'ouest du bois de la Ferrière	Nulle	Nulle
21	Vicq-sur-Nahon	INDRE	Château de la Moustière	inscrit	R500	19,4	Entouré de son parc boisé	Nulle	Nulle
22	Veuil	INDRE	Église	inscrit	R500	18,5	Au cœur de la trame bâtie du village de Veuil	Nulle	Nulle
23	Veuil	INDRE	Château de Veuil	inscrit	R500	18,6	Au cœur de la trame bâtie du village de Veuil	Nulle	Nulle
24	Veuil	INDRE	Château de la tour du Breuil (Chapelle)	inscrit	R500	17,6	S'insère dans la vallée du Nahon	Nulle	Nulle
25	Valençay	INDRE	Rendez-vous de chasse de La Garenne, au parc de Chantemerle	classé	R500	17,3	Se situe dans la forêt de Garsanland	Nulle	Nulle
26	Valençay	INDRE	Domaine du Château de Valençay et son parc	classé	R500	18,0	Au sud de la ville de Valençay	Très faible	Nulle
27	Valençay	INDRE	Gare	inscrit	R500	18,8	Au nord de la ville de Valençay	Nulle	Nulle
28	Val-Fouzou	INDRE	Ancienne église	inscrit	R500	15,9	Au cœur du petit village de Sainte-Cécile	Nulle	Nulle
29	Bagneux	INDRE	2 menhir à Tréfoux, lieu dit les bruyères	classé	R500	13,0	Au cœur d'un bosquet non loin de la vallée Fouzon	Nulle	Nulle
30	Bagneux	INDRE	Dolmen dit "La Pierre couverte de Bué"	classé	R500	13,5	Au cœur d'un bosquet non loin de la vallée Fouzon	Nulle	Nulle

Figure 27 : Synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 2/3

N°	COMMUNE	DÉPARTEMENT	NOM	PROTECTION	TYPE DE PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	SYNTHÈSE VISIBILITÉS	SYNTHÈSE COVISIBILITÉS
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
31	Bagneux	INDRE	Menhir dit "La Pierre levée de Boisy ou de Bellevue"	classé	R500	14,2	Dans une parcelle agricole, à proximité de boisements et de la vallée du Fouzon	Nulle	Nulle
32	Anjouin	INDRE	Château de la Motte d'Anjouin	inscrit	PDA	15,1	Au centre du village d'Anjouin	Nulle	Nulle
33	Anjouin	INDRE	Eglise Saint-Martin	classé	R500	15,1	Au centre du village d'Anjouin	Nulle	Nulle
34	Genouilly	CHER	Eglise Saint-Symphorien	Inscrit	R500	17,8	Au centre du village de Genouilly	Nulle	Nulle
35	Saint-Outrille	CHER	Collégiale Saint-Austrégésile	Classé	R500	11,6	Au centre de la ville de Graçay	Nulle	Nulle
36	Graçay	CHER	Prieuré Saint-Martin	Partiellement Inscrit	R500	11,6	Au centre de la ville de Graçay	Nulle	Nulle
37	Graçay	CHER	Eglise Notre-Dame	Inscrit	R500	11,47008	Au centre de la ville de Graçay	Très faible	Faible
38	Graçay	CHER	Château de Coulon (château, terrasse, pigeonnier, moulin et presbytère)	Classé et inscrit	R500	12,0	Au sud du bourg des Villaines, au cœur d'un domaine boisé	Nulle	Nulle
39	Graçay	CHER	Dolmen, dit "la Pierre Levée" ou "la Grosse Pierre"	Classé	R500	12,55409	Au centre d'une parcelle cultivée	Très faible	Nulle
40	Nohant-en-Graçay	CHER	Eglise Saint-Martin	Partiellement classé	R500	13,5	Au centre du village de Nohant-en-Graçay	Nulle	Nulle

Figure 28 : Synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 3/3

3.2. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager ont pour objectif de protéger le patrimoine paysager et urbain afin de mettre en valeur des quartiers ou ensembles urbains pour des motifs esthétiques ou historiques. Elles ont été créées par la loi du 7 janvier 1983 (étendue par la loi paysage du 8 janvier 1993). Le 12 juillet 2010, suite à la loi Grenelle 2, les ZPPAUP deviennent des AVAP : Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.

Un secteur sauvegardé est une zone urbaine soumise à des règles particulières en raison de son caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non.

Depuis la loi LCAP de juillet 2016, du code du patrimoine, les ZPPAUP, les AVAP et les secteurs sauvegardés deviennent des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR).

Il n'y a pas de SPR dans l'aire d'étude éloignée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3.4. LES SITES PROTÉGÉS

La protection des sites a été instaurée par la loi du 2 mai 1930 (articles L 341-1 à 341-15, intégrés au code de l'environnement) pour des territoires présentant, un intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Comme pour les monuments historiques, il existe deux cas de figures : le classement et l'inscription.

Il n'y a pas de sites protégés dans l'aire d'étude éloignée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3.3. PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Cela fait l'objet d'un traité international intitulé Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adopté par l'UNESCO en 1972.

Il n'y a pas de site UNESCO dans l'aire d'étude éloignée. Le patrimoine UNESCO le plus proche est la cathédrale de Bourges (situé à 70 km de la ZIP) et dont l'aire de protection ne se superpose pas avec les aires d'études.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3.5. TOURISME ET CHEMINS DE RANDONNÉES (GR)

Les sites protégés, les sites patrimoniaux remarquables ainsi que les nombreux monuments historiques constituent autant de sites touristiques. Il font l'objet d'une analyse dans les parties précédentes dédiées au patrimoine.

D'autres lieux participent à l'attrait touristique de ce territoire :

- Le GRP de Valançay traverse l'aire d'étude éloignée du projet éolien ainsi qu'une partie de l'aire rapprochée. Les perceptions vers le site d'implantation sont majoritairement fermées par le relief et par la végétation qui accompagne les versants. Cependant, le tronçon du GRP se situant au sein de l'aire rapprochée présente par endroit des vues ouvertes en direction de la ZIP.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

- Le Domaine de Poulaines

Situé à proximité du Poulain, le domaine de Poulaines est constitué d'un manoir renaissance entouré de 20 ha de bois et de 4,5 ha de jardins au Label National Jardin Remarquable. Ce site touristique étant entièrement entouré de boisement et à une distance importante du site d'étude, la sensibilité vis-à-vis de la ZIP est qualifiée de nulle.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

- Ville de Valençay avec son château et le Grand Labyrinthe de Napoléon

Située à l'extrémité nord-ouest de l'aire éloignée, la ville de Valençay est un site touristique régional caractérisé par son château et le parc associé dont une partie a été aménagée en labyrinthe pour enfants. La ville se situe cependant en grande majorité hors ZVI de par les variations du relief et sa distance d'éloignement importante avec le site d'étude.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

3.6. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE

33 monuments historiques sont présents dans l'aire d'étude éloignée et certains présentent des sensibilités vis-à-vis du projet éolien, à savoir :

- > 5 monuments ont une sensibilité qualifiée de très faible :
 - Tour de l'ancien château (MH 10 // Paudy) - Phénomène de visibilité
 - Dolmen et Cromlech de «la Pierre» (MH 16 // Moulins-sur-Céphons) - Phénomène de visibilité
 - Domaine du château de Valençay et son parc (MH 26 //Valençay) - Phénomène de visibilité
 - Église Notre-Dame (MH 37 // Graçay) - Phénomène de visibilité
 - Dolmen de la Pierre Levée ou de la Grosse Pierre (MH 39 // Graçay) - Phénomène de visibilité
- > 3 monuments ont une sensibilité qualifiée de faible :
 - Collégiale Saint-Sylvain (MH 13 // Levroux) - Phénomène de covisibilité
 - Restes du château de Levroux (MH 15 // Levroux) - Phénomène de covisibilité
 - Église Notre-Dame (MH 37 // Graçay) - Phénomène de covisibilité

De plus, le GRP de Valençay ainsi que la ville de Valençay ont été identifiés comme des sites touristiques avec une sensibilité qualifiée de très faible.

Il n'y a pas de SPR, de sites protégés ou UNESCO dans l'aire éloignée.

À ce stade, les sensibilités d'édifices ou sites identifiés comme sensibles seront à prendre en compte lors de l'analyse des variantes et/ou impacts.

4 . SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES

L'analyse de l'état initial de l'aire d'étude éloignée a mis en évidence quelques sensibilités paysagères, qui seront analysées plus précisément dans les aires plus proches et/ou feront l'objet de photomontages dans l'analyse des impacts.




Une portion de territoire, globalement au sud et à l'est (espaces agricoles ouverts), recense l'essentiel des sensibilités identifiées vis-à-vis de la ZIP. Cela correspond à l'association d'une importante richesse patrimoniale et de la topographie plane permettant des perceptions longues.

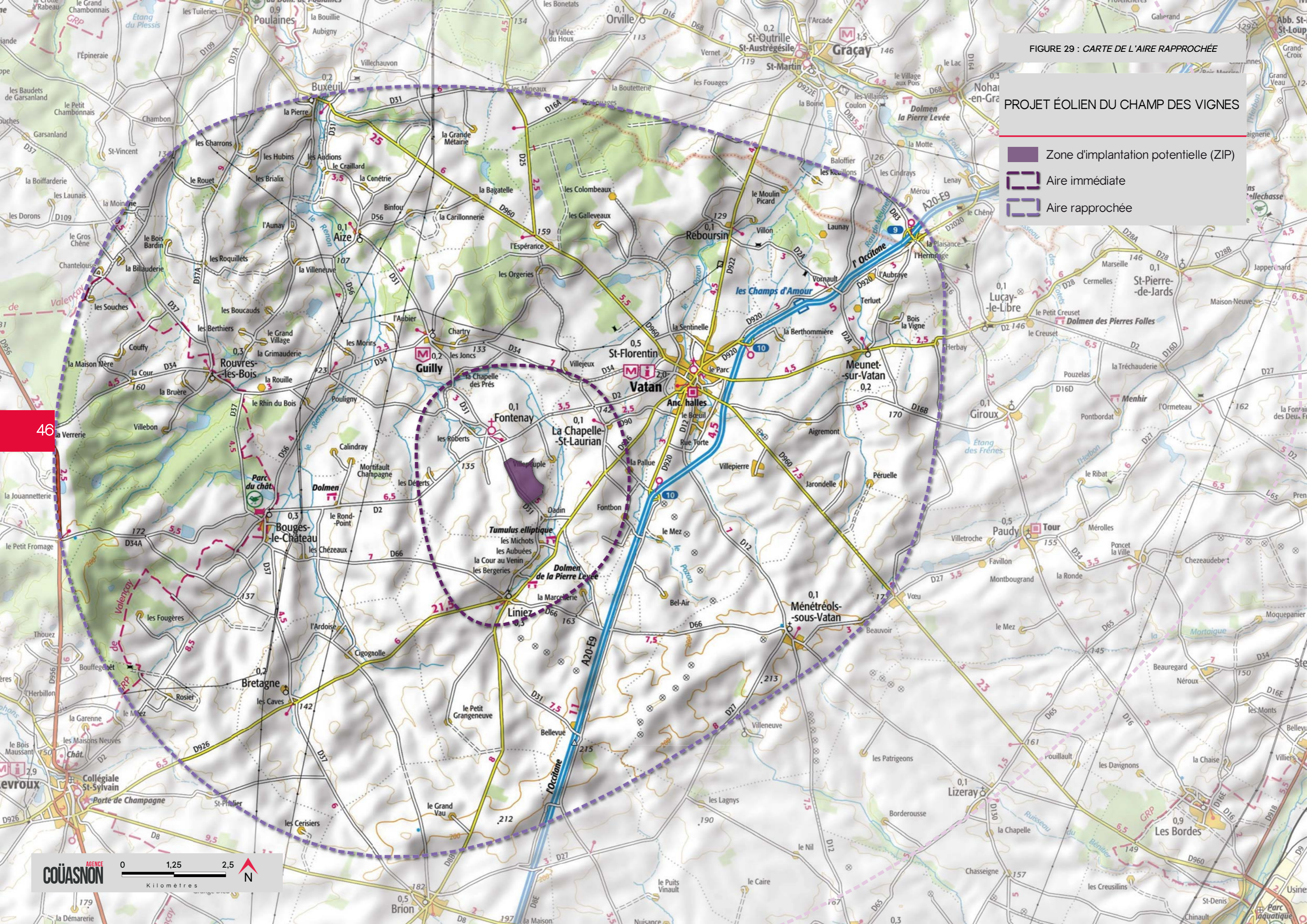
Toutefois, l'aire éloignée demeure en grande partie dépourvue de sensibilité notable vis-à-vis du projet. Cela s'explique par un couvert forestier important notamment au nord et à l'ouest de l'aire éloignée (Gâtines berrichonnes). Ces secteurs sont ainsi moins sensibles vis-à-vis de la ZIP, bien qu'il s'agisse d'un territoire présentant une reconnaissance touristique importante (Valençay, circuit touristique...).

Une attention particulière sur les aspects paysagers identifiés comme sensibles sera à apporter dans l'étude des variantes (partie II) et l'évaluation des impacts de ce projet (partie III).

FIGURE 29 : CARTE DE L'AIRE RAPPROCHÉE

PROJET ÉOLIEN DU CHAMP DES VIGNES

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée



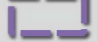


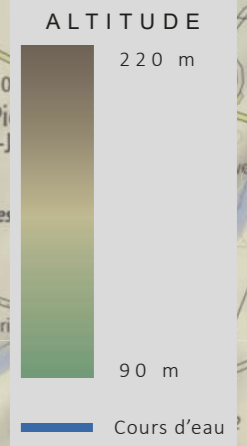
D . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE



FIGURE 30 : CARTE DU RELIEF

PROJET ÉOLIEN DU CHAMP DES VIGNES

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée



1 . CONTEXTE PAYSAGER

Afin d'affiner la compréhension du paysage de l'aire d'étude et notamment la typologie des perceptions au sein du périmètre de l'aire rapprochée, l'analyse se décline suivant trois catégories : Relief et hydrographie, Déplacement et itinéraire de découverte, et habitat. La mise en commun de l'évaluation de la sensibilité de chaque typologie de sensibilité permettra de caractériser la sensibilité générale du contexte paysager.



Photo 31 : Le village de Buxeuil se déploie le long du Renon (© agence Coüasnon)

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

Les vallées sont nombreuses et présentent des versants doux, elles sont légèrement plus encaissées à l'ouest (le Renon et le Poulain) qu'à l'est (le Pozon et le Meunet) et leurs ripisylves sont localement denses. Des prairies entourent généralement ces cours d'eau.

La trame végétale est importante à l'ouest et au nord de l'aire rapprochée : bois d'Hableau, bois Connets, bois de Bouges, bois de Levroux et bois de Romsac. Cette trame se raréfie au sud et à l'est où les espaces agricoles deviennent dominants. Les perceptions sont ainsi plus courtes au nord et à l'ouest qu'au sud et à l'est. Les vastes parcelles agricoles aux douces ondulations laissent déambuler le regard. De nombreux parcs éoliens animent actuellement cette portion de territoire.

Ces caractéristiques vont conditionner la profondeur des vues qui variera selon le positionnement de l'observateur (positionnement sur un versant, aux abords de bois ou depuis un espace agricole ouvert). Ce paysage est faiblement sensible à la lecture du relief du fait de la fermeture des perceptions au nord et à l'ouest et des vastes ouvertures au sud et à l'ouest où le motif éolien est présent. Le projet doit cependant respecter le rapport d'échelle du paysage par le choix des modèles et le positionnement des machines.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE






Photo 32 : En traversant le Bois de Bouges via la RD 37 (© agence Coüasnon)



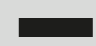


Photo 33 : Au sud et à l'est de l'aire rapprochée les plaines étendues cultivées (doucement vallonnées) accueillent de nombreux parcs éoliens (© agence Coüasnon)

FIGURE 31 : CARTE DES AXES DE DÉPLACEMENT

PROJET ÉOLIEN DU CHAMP DES VIGNES


-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

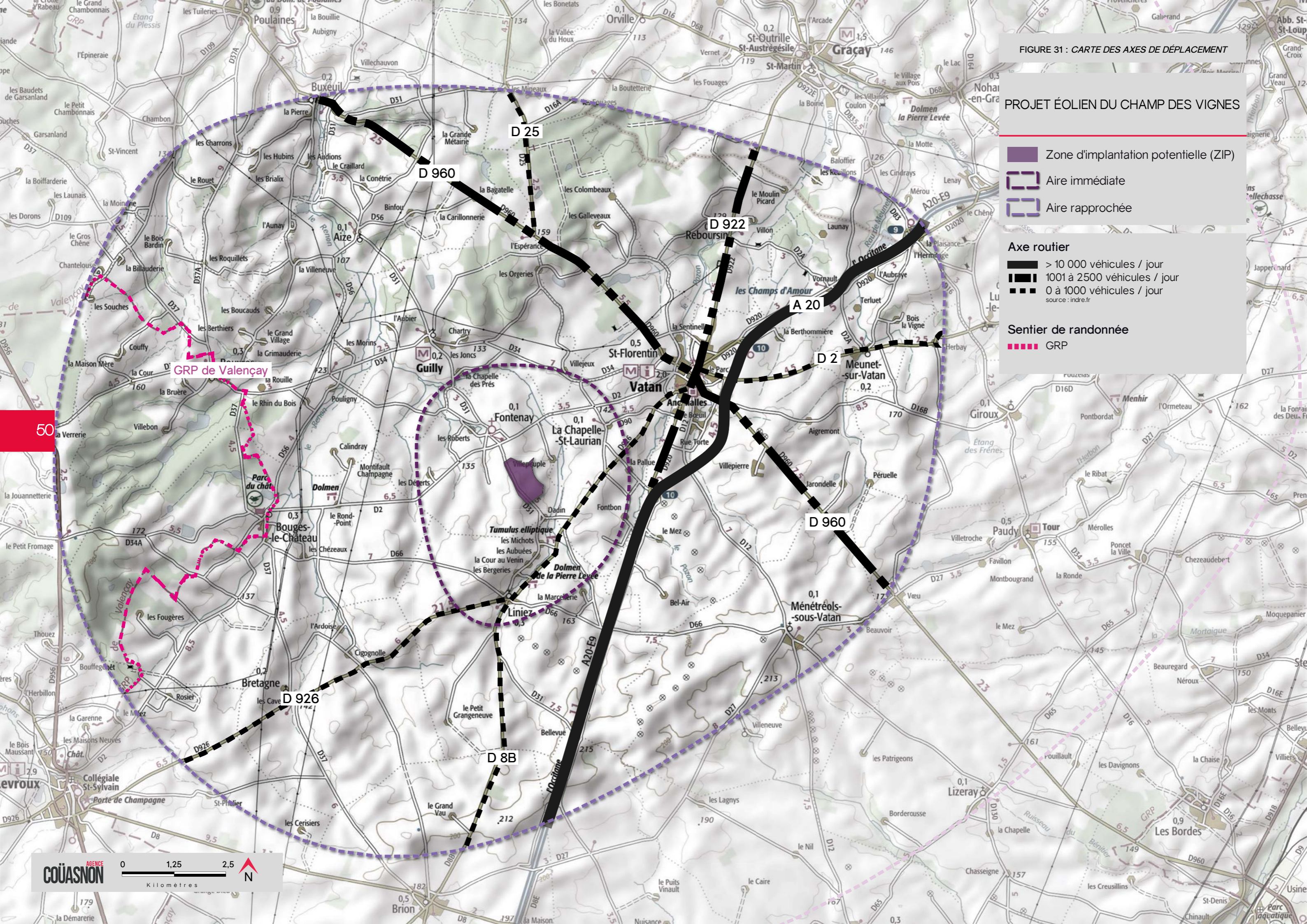
Axe routier

-  > 10 000 véhicules / jour
-  1001 à 2500 véhicules / jour
-  0 à 1000 véhicules / jour

source : indre.fr

Sentier de randonnée

-  GRP



50

1.2. DÉPLACEMENT ET ITINÉRAIRE DE DÉCOUVERTE

Le périmètre de l'étude englobe une large palette d'axes de circulation : en effet c'est un maillage complexe d'autoroute, routes départementales et nationales à la fréquentation variée qui se déploie au sein du territoire étudié couplé à un réseau de routes communales¹ assurant la desserte de toute l'aire d'étude.

Le territoire est traversé par des routes fréquentées (A20, RD 960 et RD 922) qui traversent l'aire d'étude selon un axe nord/sud et est/ouest. Des axes, moins empruntés, relient ces dernières (RD 2, RD 25, RD 8b, RD 926) et présentent des tracés très légèrement plus sinueux.

Les vues varient depuis ce réseau routier avec la traversée de secteurs où les perceptions sont courtes en raison d'une trame végétale dense (RD 960 nord, RD 25) ou des mouvements du relief (RD 922 nord). Sur ces tronçons, les vues sont alors fermées ou partielles en fonction de la proximité de la ZIP et de l'orientation des axes.

Des séquences plus ouvertes en direction de la ZIP sont présentes, notamment dans la partie sud et est, où l'absence de végétation associée à une certaine planéité du terrain permet une profondeur de vue plus importante. C'est le cas, par exemple, aux environs de Bretagne ou Ménétréols-sous-Vatan. À noter que suivant l'axe de vue et la vitesse de déplacement de l'automobiliste la prégnance visuelle de la ZIP varie considérablement.

Le GRP de Valençay sillonne l'ouest de l'aire d'étude rapprochée. Dans l'ensemble, ce chemin de randonnée présentent une sensibilité nulle à faible au regard de la ZIP hormis une section au nord de Bouges-le-Château où la sensibilité est modérée.

A noter qu'aucune voie verte n'est présente dans l'aire d'étude rapprochée.

¹ La perception depuis le réseau routier communal, au trafic plus confidentiel, sera étudiée à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.



Photo 34 : L'A 20 traverse les espaces agricoles et longe de nombreux parcs éoliens (ici le parc éolien des Blés d'Or et de la Mée) (© agence Couâsnon)



Photo 35 : La RD 960 (ouest) traverse des bois et bosquets fermant les perceptions... (© agence Couâsnon)



Photo 36 : ...de façon plus ou moins profonde... (© agence Couâsnon)



Photo 37 : ... tandis que la RD 960 (est) traverse de vastes étendues agricoles où les perceptions sont longues (© agence Couâsnon)



Photo 38 : La RD 922 au nord de Reboursin traverse de petits bosquets et des espaces agricoles où l'on peut voir ici le parc des Champs d'Amour (© agence Couâsnon)



Photo 39 : La RD 926 traverse des vastes espaces agricoles ouverts (© agence Couâsnon)



Photo 40 : Le GRP de Valençay traverse l'ouest de l'aire rapprochée à travers bois où les vues sont fermées (bois de Romsac, bois de Bouges) et espaces cultivés offrant des perceptions plus ouvertes (© agence Couâsnon)

Au sein de chaque catégorie d'axe de déplacement, des niveaux de sensibilités ont été déterminés en fonction du degré d'ouverture vers la ZIP (présence de filtres entre la voie et le projet), de l'orientation du tracé par rapport au projet (vue dans l'axe ou vue latérale), de l'éloignement par rapport au site d'implantation et de la modification potentielle du paysage existant. Il est ainsi évalué la perception dynamique du paysage qui est également fonction de la vitesse de déplacement de l'observateur. Ces sensibilités ont été reportées sur la carte de synthèse ci-dessous.

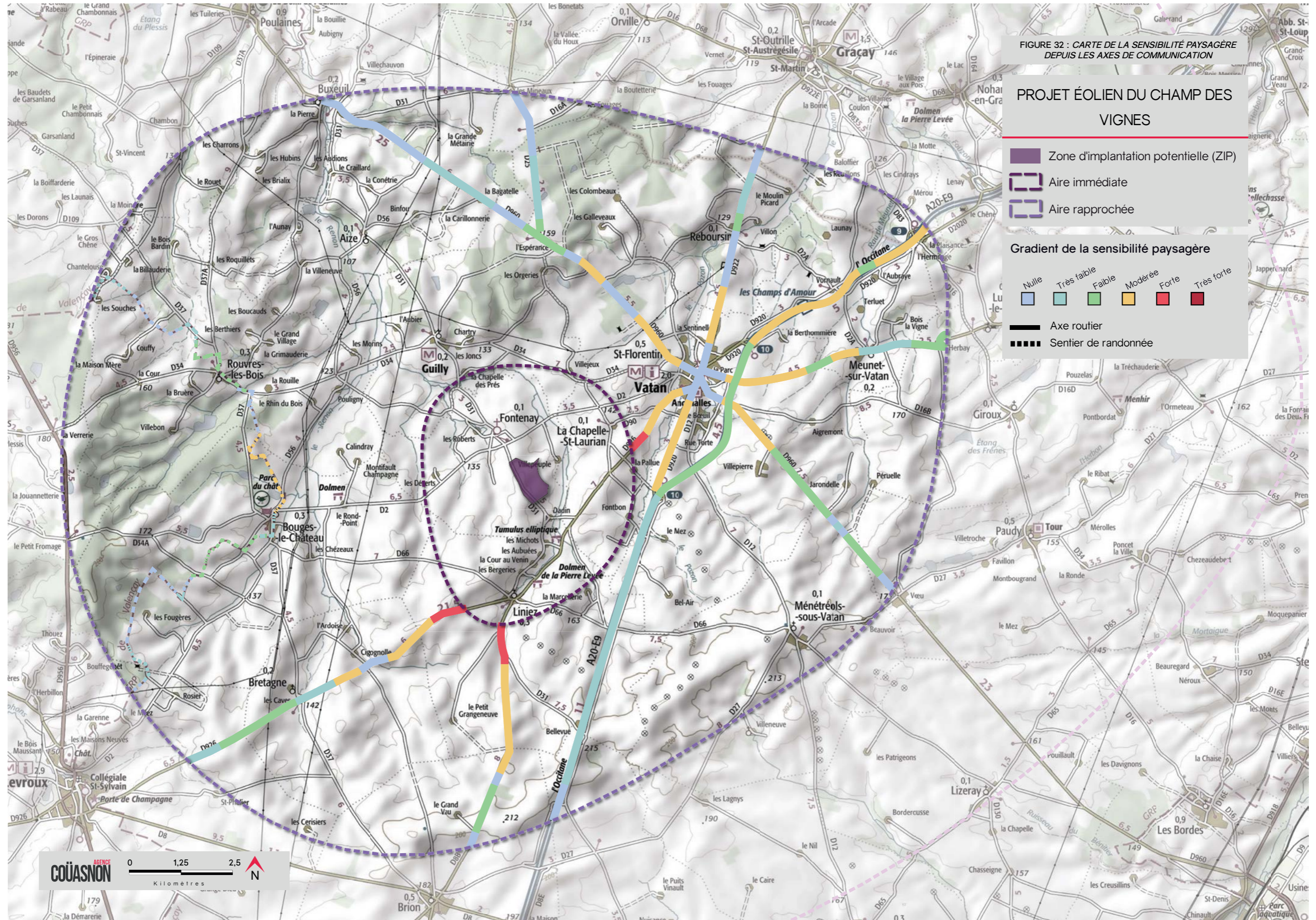
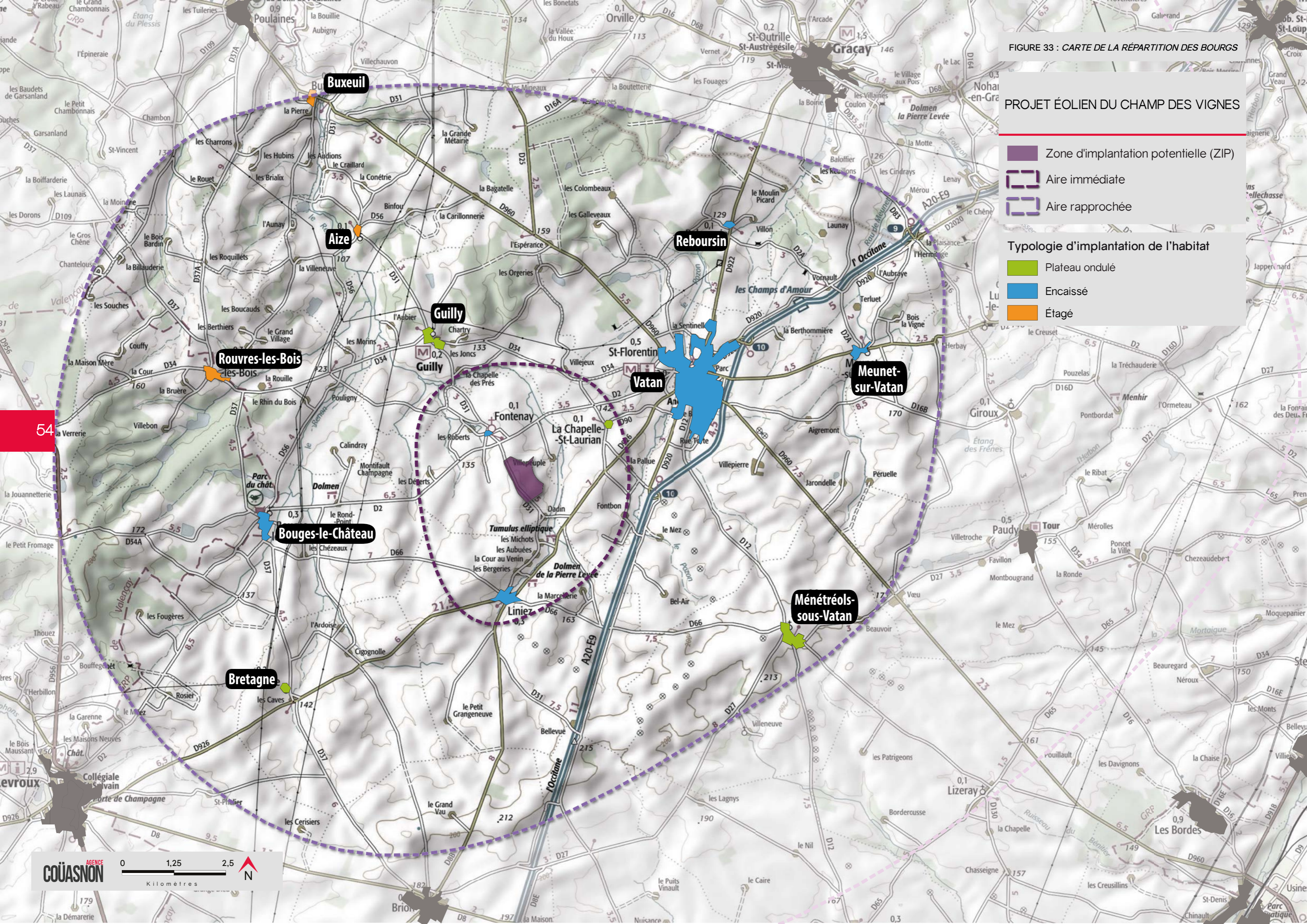


FIGURE 33 : CARTE DE LA RÉPARTITION DES BOURGS

PROJET ÉOLIEN DU CHAMP DES VIGNES

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Typologie d'implantation de l'habitat
 - Plateau ondulé
 - Encaissé
 - Étagé



54

1.3. L'HABITAT

1.3.1. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur l'organisation de l'habitat au sein de l'aire rapprochée en analysant, par typologie d'implantation¹ (perché, étagé, encaissé, plaine ou plateau ondulé), les perceptions depuis les entrées, cœurs et sorties de bourgs.

Cette analyse s'appuie sur plusieurs éléments :

> la caractérisation de l'implantation de l'habitat. Cette analyse explique le degré d'ouverture du bourg sur le paysage en fonction de sa typologie d'implantation (par exemple : encaissé = vue potentiellement fermée par le relief tandis que perché = vue potentiellement ouverte).

> des photographies représentatives, prises lors de la campagne terrain, depuis le centre-bourg ou les franges urbaines des bourgs les plus sensibles et/ou représentatifs. *Ces photographies ont été regroupées par typologie d'habitat.*

> un bloc diagramme, nappée d'une couche BDortho ©, pour illustrer les typologies d'habitat (facteur d'élévation 1 pour 3).

À noter que l'habitat est regroupé en trois catégories : ville, village et hameaux. Les villes regroupent plus de 2000 habitants², les villages comptent entre 100 et 1999 habitants, et les hameaux sont rattachés à un village (ils peuvent parfois être plus conséquents que ce dernier).

Typologie de l'habitat :

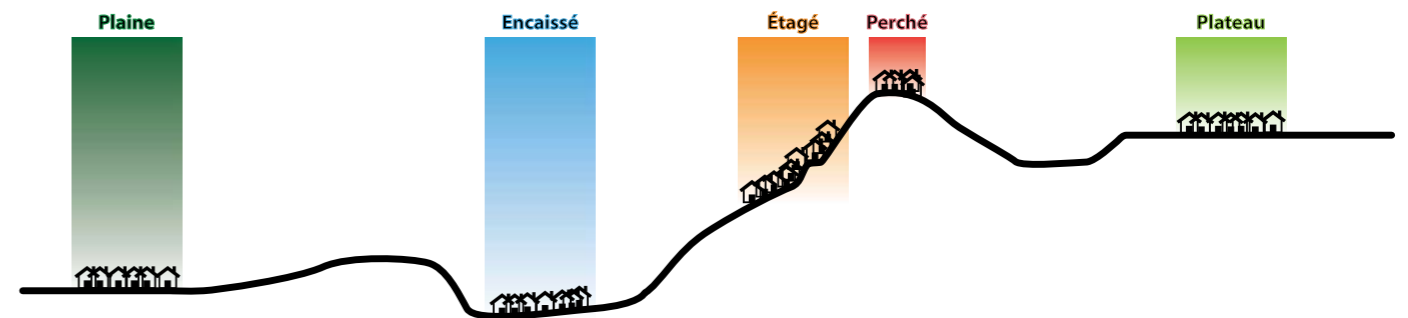


Figure 34 : Illustration de la typologie de l'habitat

1 La classification de la typologie d'implantation de l'habitat est issue de notre analyse

2 Définition INSEE

1.3.2. LES BOURGS ÉTAGÉS

Trois lieux de vies sont considérés comme des bourgs étagés (Buxeuil, Aize et Rouvres-les-Bois) : ils sont répartis principalement au nord, dans la vallée du Renon et ses affluents.

La vallée du Renon possède une ripisylve parfois dense : en fond de vallée ces bourgs ne présentent pas de sensibilité vis-à-vis du projet. Lorsque la ripisylve est absente, des pâtures ceinturent le cours d'eau. Les bois habillent alors les flancs des versants sur des zones plus en hauteur.

> Les entrées de bourgs (franges opposées à la ZIP) :

Les entrées du bourg étagé de Buxeuil présentent peu de sensibilité au regard de la ZIP : le relief et les boisements limitent les perceptions longues. En revanche l'entrée du village de Rouvres-les-Bois est plus sensibles : la ZIP entre en concurrence visuelle avec la silhouette du bourg.

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction de la ZIP) :

Les sorties des bourgs étagés présentent des sensibilités nulles vis-à-vis de la ZIP : situées en fond de vallée ces sorties de bourgs sont souvent entourées de végétation. Le relief accentue de plus le phénomène de fermeture visuelle en sortie des bourgs étagés. À noter une exception concernant le village de Rouvres-les-Bois qui s'étale de façon longiligne sur le versant ouest de la vallée du Renon. Ainsi à mi-versant, en sortie de bourg, des vues ouvertes sont relevées en direction de la ZIP.

> Les cœurs de bourgs :

Les cœurs des bourgs étagés ne présentent pas de sensibilité au regard de la ZIP, la trame bâtie associée au mouvement de relief et/ou la végétation fermant les vues.



Figure 36 : Coupe de principe entre le village de Rouvres-les-Bois et la ZIP

COMMUNE	CATÉGORIE	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	IMPLANTATION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE				
Buxeuil	Village	9,4	Étagé (versant de la vallée du Renon)	Partiellement en ZVI
Aize	Village	6,3	Étagé (versant de la vallée du Renon)	Hors ZVI
Rouvres-les-Bois	Village	6,9	Étagé (versant du ruisseau du Moulin Coutant)	En ZVI

Figure 35 : Liste des habitats étagés dans l'aire d'étude rapprochée



Photo 41 : Depuis le village de Buxeuil les vues sont fermées par le relief et la ripisylve du Renon (@ agence Couâsnon)



Photo 42 : En arrivant sur le village d'Aize, la silhouette de ce dernier se distingue nettement avec son clocher d'église ; la ZIP se situe à gauche de la silhouette du bourg (@ agence Couâsnon)



Photo 43 : Le village de Rouvres-les-Bois est en covisibilité avec la ZIP depuis la RD 37 (@ agence Couâsnon)



Photo 44 : Depuis le nord de Rouvres-les-Bois des vues ouvertes en direction de la ZIP sont relevées (@ agence Couâsnon)

1.3.3. LES BOURGS ENCAISSÉS

Quatre villages appartiennent à la catégorie des bourgs encaissés : Meunet-sur-Vatan, Reboursin, Vatan et Bouges-le-Château.

Le village de Bouges-le-Château se situe le long du Fourion et du Petit Fourion, affluents du Renon. Le bourg de Reboursin et la ville de Vatan s'implantent quant à eux dans la vallée du Pozon. Enfin, le village de Meunet-sur-Vatan est traversé par le ruisseau du Meunet. Certaines sections de ces vallées présentent des portions encaissées (notamment aux environs de Reboursin) tandis que d'autres proposent des versants très doux.

> Les entrées de bourgs (franges opposées à la ZIP) :

Seule l'entrée du village de Meunet-sur-Vatan présente une sensibilité vis-à-vis de la ZIP : à l'arrière-plan de la trame bâtie, et avec une prégnance visuelle modérée, la ZIP est visible. Les autres bourgs encaissés n'ont pas cette caractéristique, le relief empêchant la perception simultanée de la silhouette du bourg et de la ZIP. Concernant la ville de Vatan, les extensions pavillonnaires situées à l'est et au sud de la ville sont en situation de covisibilité avec la ZIP (entrée sur la ville de Vatan depuis la RD 2).

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction de la ZIP) :

La plupart des sorties de bourgs encaissés ont des vues ouvertes ou partielles en direction de la ZIP. En effet, les franges de ces villages s'insèrent le long de vastes parcelles agricoles qui offrent des vues ouvertes en direction de la ZIP.

> Les cœurs de bourgs :

Situés dans des dépressions topographiques, les cœurs de ces bourgs ne présentent pas de sensibilité notable au regard de la ZIP, les perceptions étant fermées par le relief ou le relief associé à la trame bâtie et la végétation.

NOM	CATÉGORIE	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	IMPLANTATION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE				
Bouges-le-château	Village	5,8	Encaissé (vallée du petit Fourion)	En ZVI
Meunet-sur-Vatan	Village	8,1	Encaissé (vallée du Menuet)	Partiellement en ZVI
Reboursin	Village	7,1	Encaissé (vallée du Pozon)	Partiellement en ZVI
Vatan et Saint-Florentin	Ville	3,5	Encaissé (vallée du Pozon)	En ZVI

Figure 37 : Liste des habitats encaissés dans l'aire d'étude rapprochée



Figure 38 : Coupe de principe entre la ZIP et le village de Reboursin



Photo 45 : Depuis l'entrée du village de Meunet-sur-Vatan la ZIP se superpose, en arrière-plan, à la trame bâtie du village (© agence Couâsnon)



Photo 46 : En sortie du village de Meunet-sur-Vatan, les vues sont ouvertes en direction de la ZIP (© agence Couâsnon)



Photo 47 : La ripisylve du Pozon associée au relief ferme les perceptions en direction de la ZIP (© agence Couâsnon)



Photo 48 : Depuis l'entrée de la ville de Vatan (RD 2) la ZIP se superpose à la trame bâtie (© agence Couâsnon)



Photo 49 : En sortie de Saint-Florentin (village accolé à Vatan) des vues ouvertes en direction de la ZIP sont présentes (© agence Couâsnon)



Photo 50 : Depuis les franges sud de Vatan la ripisylve du Pozon filtre les vues en direction de la ZIP (© agence Couâsnon)



Photo 51 : Depuis les extensions pavillonnaires au sud de Vatan des perceptions longues en direction de la ZIP sont relevées (© agence Couâsnon)



Photo 52 : Depuis les franges sud de Bouges-les-Château des vues partielles en direction de la ZIP sont relevées (© agence Couâsnon)